

# LE DEVOIR

## Le Canada et l'UE ciblent Washington

### Bush est sommé de lutter contre les changements climatiques

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

L'Union européenne et le Canada ont ciblé les États-Unis hier à l'ouverture de la phase politique de la conférence internationale de Montréal sur le climat, réclamant du président George W. Bush qu'il livre en quelque sorte la marchandise promise lors de la dernière rencontre du G8 à Gleneagles, en Écosse, et au Sommet des Nations unies de septembre dernier en se joignant aux efforts de la communauté internationale pour lutter contre les changements climatiques.

Le commissaire européen à l'Environnement, Stavros Dimas, a cité textuellement le communiqué final de la rencontre de Gleneagles, où le président Bush avait déclaré avec ses collègues: «Nous sommes prêts à avancer à ce forum [la conférence de Montréal] dans une discussion globale sur un plan d'action et de coopération à long terme pour faire face aux changements climatiques.»

«Je m'attends, a déclaré le commissaire Dimas, à ce que nos partenaires américains nous disent comment ils vont traduire cet engagement en mesures concrètes.» «La conférence de Montréal est l'endroit où nous allons faire les premiers pas, mais ce seront des pas décisifs pour nous attaquer aux changements climatiques. Nous n'avons pas de temps à perdre», a-t-il laissé tomber en faisant planer la menace d'adopter la stratégie des écologistes, selon lesquels il est totalement inutile d'attendre ou de discuter avec les Américains en

VOIR PAGE A 8: CLIMAT

■ Mulcair désavoué par Charest?, page A 4 ■ Gain capital pour les pays en développement, page A 8

## Entre autonomie et indépendance

### La nouvelle Constitution irakienne ferait rêver bien des fédéralistes québécois

AGENCE FRANCE PRESSE

En Irak, il n'y a pas que les kamikazes et les bombes. À 200 kilomètres au nord de Bagdad, les Kurdes vivent dans une paix relative et sont en train de reconstruire leur pays. Notre reporter y a découvert une réalité qui tranche avec l'image d'une société à feu et à sang.

CHRISTIAN RIOUX  
Deuxième de trois articles

Erbil, Irak — «Je comprends aujourd'hui pourquoi le Québec veut être indépendant!» L'affirmation serait banale si elle avait été entendue à Québec ou à Montréal. Mais à 9000 kilomètres de chez nous, entre l'agneau braisé et les pâtisseries au miel, dans un restaurant bondé d'Erbil, capitale du Kurdistan irakien, elle avait de quoi surprendre. «Ici, on me pose sans arrêt des questions sur le Québec», dit Safir Ali.

Ce Canadien originaire des environs d'Erbil aurait pourtant pu continuer à vivre tranquillement au Canada. Arrivé en 1997, il était parvenu à s'acheter une petite pizzeria sur Rymal Road, dans le sud de Hamilton. L'affaire ne marchait pas trop mal lorsqu'il a décidé de tout vendre pour rentrer chez lui. Ses amis, qui voyaient les bombes exploser quotidiennement à la télévision, l'ont pris pour un fou. Lui savait parfaitement pourquoi il rentrerait. «Je voulais être utile», dit-il. Il est donc revenu avec sa jeune épouse, qui travaille aujourd'hui dans une organisation de femmes kurdes. Depuis, on lui pose régulièrement

des questions sur le Québec. Et pour cause. Plusieurs responsables politiques irakiens connaissent parfaitement la situation politique du Québec. Le président kurde, Massoud Barzani, dit d'ailleurs avoir déjà cité le Québec en exemple à l'ancien administrateur américain en Irak, Paul Bremer. Il y a plusieurs semaines, l'Irak s'est donné une nouvelle constitution qui ferait l'envie de bien des Québécois, explique le juriste André Poupart, un ancien professeur de l'Université de Montréal qui en est à son quatrième voyage dans la région. «Si les Québécois obtenaient une telle constitution, c'en serait fait du mouvement souverainiste», dit-il. À l'exclusion des pouvoirs réservés à Bagdad, comme la défense et les relations internationales, et

VOIR PAGE A 8: KURDISTAN

## Hausses de taxes pour 75 % des Montréalais

### Un mois après sa réélection, Tremblay avoue ne pas pouvoir réaliser tous ses engagements

JEANNE CORRIVEAU

Le maire Gérard Tremblay a été incapable de respecter l'une de ses principales promesses électorales, soit celle de ne pas hausser le fardeau fiscal global des Montréalais. Son administration a annoncé hier que 75 % des Montréalais subiront, en 2006, des hausses de taxes. Et pour réaliser son engagement visant à créer des brigades de la propreté, l'administration augmentera les tarifs de tous les parcmètres de la métropole.

A peine un mois après sa réélection, Gérard Tremblay a dû avouer qu'il lui était impossible de réaliser tous ses engagements électoraux. «Je reconnais que nous avons fait un choix entre les différentes promesses. Les promesses que nous avons considérées les plus importantes étaient celles au niveau du réseau routier, de la propreté et de la sécurité, et nous avons demandé un effort additionnel des contribuables pour respecter ces engagements», a expliqué le maire lors du dévoilement du budget 2006 de la Ville de Montréal. En hausse de 184 millions par rapport à 2005, ce budget s'élève à 3,9 milliards de dollars.

Globalement, les revenus fiscaux augmenteront en moyenne de 1% pour le secteur résidentiel et de 2% pour le secteur non résidentiel. Si près du quart



Gérard Tremblay

VOIR PAGE A 8: TAXES

### POLITIQUE

## CPE: le débat tourne à la foire d'empoigne

■ À lire en page A 4



ANNIK MH DE CARUFEL

## L'Égypte boucle les législatives dans la violence

Le Caire — L'Égypte a bouclé hier dans la violence le scrutin marathon des législatives, trois personnes ayant trouvé la mort dans un crescendo de heurts entre policiers et islamistes.

Ce bilan sanglant, le pire des six jours électoraux, porte à six le nombre de morts depuis le début, le 9 novembre, du long mois des législatives marqué par une percée historique des Frères musulmans.

Les Frères musulmans ont accusé hier le pouvoir égyptien de restreindre violemment encore une fois l'accès aux bureaux de vote dans le but d'empêcher la confrérie de confirmer sa percée au Parlement.

Dès le début de ce scrutin, les forces de police avaient entravé l'accès aux bureaux

de vote dans des circonscriptions clés, en particulier dans le delta du Nil (nord) ou encore el-Arich, dans le Sinaï.

L'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH) a affirmé que 355 centres électoraux ont été fermés par les forces de sécurité dans cinq des huit gouvernorats où devaient être attribués 121 sièges de député hier.

Les Frères musulmans et des observateurs ont relevé que les forces de sécurité bloquaient systématiquement l'accès aux bureaux de vote où la confrérie a réalisé de bons scores lors du premier tour.

Le pouvoir entendait ainsi contenir la poussée islamiste, même si le parti du président

VOIR PAGE A 8: ÉGYPTÉ



Les policiers entravent l'accès aux bureaux de vote dans des circonscriptions clés.

## Irak: sursis pour les otages occidentaux

■ À lire en page B 5

L'ensemble à crème brûlée

incontournable depuis 1991

Un Classique

ARTHUR QUENTIN

3960, rue Saint-Denis, Montréal  
(514) 843-5702

### INDEX

Annonces	B 5	Idées	A 7
Avis publics	B 6	Météo	B 6
Culture	B 8	Monde	B 5
Décès	B 5	Mots croisés	B 6
Économie	B 1	Sudoku	B 3
Éditorial	A 6	Télévision	B 7



ÉLECTIONS FÉDÉRALES

La bataille de l'Ontario

Les héritiers de Pierre Elliott Trudeau

Michael Ignatieff et Deborah Coyne, deux candidats qui font jaser à Toronto

HÉLÈNE BUZZETTI

Toronto — Une manifestante brandit une affiche couverte de visages de différentes couleurs. «Nous sommes tous Canadiens», est-il écrit. Il fait froid, il fait noir, et, pourtant, une trentaine de personnes en colère, principalement d'origine ukrainienne, font elles aussi le pied de grue devant le bureau électoral du candidat honni. Non, ces sympathisants libéraux ne dénoncent pas un quelconque ultraconservateur défendant les couleurs de Stephen Harper mais bien le libéral Michael Ignatieff.

Le cas d'Etobicoke-Lakeshore est une illustration parfaite de ce qui peut mal tourner lorsqu'un parti parachute un candidat-vedette contre la volonté de l'exécutif d'une circonscription. Les militants sont divisés, furieux, et ils pourraient devenir de véritables adversaires au cours de la campagne électorale.

Michael Ignatieff est cet intellectuel de Harvard de 58 ans que le Parti libéral a désigné candidat d'Etobicoke-Lakeshore, dans l'ouest de Toronto. Sa candidature divise les troupes car deux autres personnes comptaient briguer l'investiture pour le PLC. Il y a deux semaines, on leur a donné 24 heures pour remplir tous les papiers de mise en candidature. Elles prétendent que le lendemain, le parti aurait fermé boutique plus tôt que prévu dans le but de leur faire rater l'échéance. Les deux candidatures, jugées non valides, ont été rejetées. On reproche aussi à l'auteur d'avoir commis des écrits désobligeants à l'endroit des Ukrainiens dans son livre *Blood and Belonging*. Manque de pot, sa circonscription compte une des communautés ukrainiennes les plus importantes au pays.

Mais ce qui amène les militants en ce lundi soir glacial, c'est une petite phrase de la députée libérale sortante, Jean Augustine, lancée sur les ondes radiophoniques de la CBC après l'investiture (les adversaires parlent de couronnement) de la semaine dernière. Elle y décrivait le déroulement de la soirée pour prouver la «prise de contrôle» de l'exécutif du comté par un petit groupe ukrainien non représentatif. «D'un côté de la salle, vous aviez les Ukrainiens, qui parlaient ukrainien et s'organisaient en ukrainien. De l'autre côté, il y avait nous autres, les Canadiens.» Ainsi, la première femme noire élue à la Chambre des communes, ex-ministre au multiculturalisme de surcroît, se fait accuser de racisme. «Shame on Jean!», scandent les militants à l'extérieur.

«C'est ridicule!», répond-elle lorsque *Le Devoir* l'interroge à la sortie du bureau électoral. «C'est pris totalement hors contexte. Je ne faisais que décrire la situation. Le «nous» doit être compris dans son sens large.» Tout ce brouhaha fera-t-il perdre l'élection au PLC? Mme Augustine prétend que non mais reconnaît que «cela provoque de la distraction». Après tout,



ANDY CLARK REUTERS

en 2004, elle avait remporté ce siège avec près de 10 000 voix de majorité. Les libéraux, ici, ne sont pas vraiment en danger.

Mme Augustine dément catégoriquement s'être fait évincer pour laisser la place à M. Ignatieff ou s'être fait offrir un éventuel poste honorifique en guise de remerciement. «J'avais fait le tour du jardin», explique-t-elle. Elle répond d'ailleurs aux questions tout en donnant des conseils aux bénévoles qui travaillent à la campagne du nouveau candidat. Si on l'a poussée de côté, elle ne nourrit aucune rancœur...

Dehors, la campagne dérape un peu plus. Les pancartes se multiplient. «Non au couronnement!», y lit-on. «J'ai perdu mes illusions», explique Roman Bonk. «Vrais-je voter pour un autre parti? Je suis encore indécis.» Son épouse Lesia ajoute: «Je ne pense pas que je peux leur faire confiance désormais. La corruption mise au jour par la commission Gomery, c'est encore là», dit-elle en faisant référence au processus de nomination de Michael Ignatieff. Une Jaguar blanche immatriculée SLAVA s'arrête au feu rouge et fait retentir son klaxon: «Je suis d'accord avec les principes démocratiques qu'ils défendent», explique la conductrice au *Devoir*.

Mykola Tkachenko, lui, est scandalisé que M. Ignatieff se soit prononcé en faveur de la guerre en Irak. «Je ne savais pas qu'un candidat pouvait à ce point aller à l'encontre des politiques de son parti.» Il est d'autant plus craintif à l'idée de cette candidature que la vedette est perçue comme le prochain chef du Parti libéral du Canada. En effet, plusieurs voient un nouveau Trudeau dans cet intellectuel qui a long-

temps vécu à l'étranger. Preuve ou clin d'œil: à l'entrée de son local électoral, une tache orange détonne dans l'environnement rouge: une affiche d'époque toute racornie de Pierre Elliott Trudeau trône...

Deborah Coyne se lance dans la mêlée

Au moins une autre trudeauiste se lance dans la joute électorale à Toronto et pourrait bien faire parler d'elle. Il s'agit de Deborah Coyne, ex-conseillère constitutionnelle de Clyde Wells pendant les négociations de l'accord du Lac-Meech. Mme Coyne s'est farouchement opposée à cet accord, tout comme à l'accord de Charlottetown qui l'a suivi.

Mme Coyne s'est aussi fait connaître pour avoir donné naissance à la seule fille qu'a eue Pierre Elliott Trudeau, à l'âge de 71 ans. Mme Coyne avait reconnu avoir partagé le lit de l'ancien premier ministre dans le but de se faire faire un enfant par cet homme qu'elle admirait pour ses qualités intellectuelles. La petite Sarah Coyne a maintenant 14 ans.

Cette juriste qu'on dit brillante et trudeauiste s'oppose farouchement à la reconnaissance de droits collectifs pouvant entraver les libertés individuelles. C'est dans cet esprit qu'elle a contesté devant les tribunaux une modification constitutionnelle apportée en 1993 qui reconnaissait l'égalité des francophones et des anglophones au Nouveau-Brunswick.

Comment une femme avec de telles positions constitutionnelles peut-elle avoir sa place au sein du parti de Paul Martin, qui avait appuyé l'accord du

Lac-Meech? «C'est de l'histoire ancienne, tout ça», répond Mme Coyne en entrevue. Ce qui l'intéresse maintenant, c'est de «construire le Canada». On peut voir dans son regard que les questions répétées à ce sujet l'ennuient. Elle trouve le journaliste québécois bien jeune pour s'intéresser à un tel passage de l'histoire politique.

«La plupart des étudiants et des jeunes ne savent probablement rien à ce sujet-là. Le Canada a changé depuis. Et, en passant, je n'étais pas contre quoi que ce soit, j'étais pour le Canada. Il s'agissait de décider comment construire le Canada. Je sais qu'il y a des gens au Québec qui ne veulent pas construire le Canada. Ils veulent le détruire, le diviser, ils veulent amplifier les différences. Je ne veux pas parler de ça.»

Il reste que Mme Coyne se dit en faveur «d'un gouvernement fédéral fort». Alors, que pense-t-elle du désir d'accommodement des provinces de Paul Martin en général et de son entente asymétrique sur la santé ou sur les congés parentaux en particulier? En matière de santé, Mme Coyne n'accorde aucune importance à la liberté conférée au Québec de dépenser comme il l'entend. En définitive, «le Québec aussi réduira les listes d'attente avec cet argent». A propos des congés parentaux, elle espère qu'Ottawa multipliera les ententes avec les provinces afin que les travailleurs autonomes de partout au Canada, et pas seulement au Québec, puissent s'en prévaloir.

Mme Coyne affirme avoir l'appui de Paul Martin. «Le premier ministre appuie ma candidature sans problème.» Mme Coyne a souvent été pressentie comme candidate libérale, mais jamais la chose ne s'était réalisée à ce jour. En 1993, elle avait expliqué au *Droit* qu'elle et Jean Chrétien n'étaient pas sur la même longueur d'onde. «Quand il y aura un leader du Parti libéral qui pensera que mes idées sont compatibles avec celles du parti, j'envisagerai peut-être de devenir candidate, mais en ce moment, la réponse est évidente», affirmait-elle. Aujourd'hui, elle nie avoir jamais dit une telle chose. «Non, je ne crois pas avoir dit ça. [...] Je me présente aujourd'hui parce que le timing est bon.»

Mme Coyne se présente dans Toronto-Danforth contre le chef du NPD, Jack Layton. Celui-ci a remporté son siège par seulement 2400 voix en 2004 et elle compte bien le lui ravir. «Je me présente pour gagner.» Elle l'accuse de ne pas être présent dans la circonscription (elle-même habite Ottawa mais affirme bien connaître Toronto pour y avoir vécu plus jeune). Surtout, elle reproche à M. Layton son «opportunisme».

«Il a prouvé qu'il était opportuniste. Il s'attribue du crédit pour avoir appuyé des initiatives que les libéraux auraient mis en avant de toute manière. Puis, il troque son appui aux conservateurs et au Bloc. Cela nourrit le cynisme [des électeurs].»

Le Devoir

Le Musée des sciences et de la technologie du Canada a l'honneur d'accueillir les nouveaux membres au Panthéon canadien des sciences et du génie.



Ils se joignent à trente quatre scientifiques, ingénieurs et innovateurs canadiens reconnus pour leurs contributions exceptionnelles ayant eu une influence à longue échéance sur tous les Canadiens.

Le Panthéon inclut, entre autres:



Willard Boyle (1924 - )  
Génie physique  
Il a inventé le dispositif à couplage de charges (DCC) qui a mené à la conception de l'appareil photo numérique, grâce auquel les astronomes ont redéfini notre connaissance de l'Univers.



John "Jack" A. Hopps (1919-1998)  
Génie biomédical  
Inventeur du stimulateur cardiaque, il est considéré comme le Père du génie biomédical au Canada.



Alice Evelyn Wilson (1881-1964)  
Géologie  
Première femme géologue au Canada, elle se spécialise en paléontologie et communique sa passion pour la géologie à des personnes de tous âges.

- Maude Abbott (1869-1940)**  
Médecine  
Son système de classification des maladies cardiaques congénitales est devenu un outil inestimable pour les pionniers de la chirurgie cardiaque.
- Frederick Banting (1891-1941)**  
Médecine  
Il a joué un rôle déterminant dans la découverte de l'insuline pour traiter le diabète.
- Alexander Graham Bell (1847-1922)**  
Communications  
Après avoir inventé le téléphone en 1875, il a fondé la Bell Telephone Company. Il a aussi conçu de nouvelles méthodes pour apprendre aux enfants sourds à parler, et a joué un rôle déterminant dans la mise au point du Silver Dart, premier aéroplane à effectuer un vol dans l'Empire britannique, en 1909.
- Joseph-Armand Bombardier (1907-1964)**  
Conception et génie  
Il a construit son premier traineau motorisé en 1922, produit la première autogone 87 à sept places en 1936 et fondé L'Auto-Neige Bombardier Limitée, qui est devenue plus tard Bombardier Inc.
- Bertram Neville Brockhouse (1918-2003)**  
Physique  
Ses travaux de recherche ont servi de base aux études ultérieures sur la nature fondamentale de la matière.
- Pierre Dansereau (1911-)**  
Écologie  
Il a jeté les bases de la science de l'écologie en regroupant divers champs d'étude.
- John William Dawson (1820-1899)**  
Géologie  
Grâce à son ouvrage monumental sur la géologie de l'Acadie, publié en 1850, il a sensiblement élargi nos connaissances des fossiles. Il a acquis une renommée internationale durant les 38 ans où il a été recteur de l'actuelle Université McGill.

- Reginald Aubrey Fessenden (1866-1932)**  
Génie  
Inventeur particulièrement prolifique, il a réalisé en 1906 la première radiodiffusion de musique et de voix.
- Sandford Fleming (1827-1915)**  
Génie  
Ingénieur et arpenteur-géomètre, il a conçu le système international de l'heure normale qui, adopté en 1884, a mis fin à la confusion dans les réseaux ferroviaires.
- Gerhard Herzberg (1904-1999)**  
Physique  
Il a contribué à préciser la nature des molécules circulants dans l'espace interstellaire tout en guidant d'autres chercheurs au Conseil national de recherches du Canada.
- Helen Sawyer Hogg (1905-1993)**  
Astronomie  
Elle a consacré sa carrière à l'étude des étoiles variables dans les amas globulaires. Elle a aussi contribué à la vulgarisation de l'astronomie par ses écrits, dont une chronique dans un journal, des livres, des exposés et des visites.
- George J. Klein (1904-1992)**  
Génie  
Or doté, entre autre, à cet innovateur polyvalent la conception de souffleries, de réacteurs nucléaires, d'antennes écumotables et de fauteuils roulants.

- William Logan (1798-1875)**  
Géologie  
Il a repertorié et cartographié plusieurs des principales formations géologiques du Canada pour stimuler le développement économique du pays, et il a fondé la Commission géologique du Canada.
- Elizabeth G. (Elsie) MacGill (1905-1980)**  
Génie électrique  
Première femme ingénieure en aéronautique au monde, elle a conçu l'avion Maple Leaf Trainer II et une version de l'avion de chasse Hawker Hurricane adaptée pour des vols en hiver durant la Seconde Guerre mondiale.
- Frances Gertrude McGill (1877-1959)**  
Médecine  
Elle a contribué à faire de la médecine légale un outil de la justice pénale. En 1946, elle a été nommée chirurgienne honoraire de la Gendarmerie royale du Canada.
- Joseph-Alphonse Ouimet (1908-1988)**  
Génie  
Il a participé en 1932 à la conception, à la fabrication et à la mise à l'essai du premier téléviseur canadien. Après avoir établi un service de télévision national d'un bout à l'autre du pays, il a été nommé président de la Société Radio-Canada.

- Wilder G. Penfield (1891-1976)**  
Médecine  
Il a cartographié le cerveau humain, réalisant ainsi d'importantes percées dans la connaissance et le traitement de divers troubles neurologiques, dont l'épilepsie. De plus, il a découvert le centre physique de la mémoire et des rêves dans le cerveau.
- Harriet Brooks Pitcher (1876-1933)**  
Physique nucléaire  
Ses expériences démontrant que des éléments radioactifs se désintègrent pour former de nouveaux éléments nous ont amenés à mieux comprendre la structure de l'atome.
- John Charles Polanyi (1929-)**  
Chimie  
Ses recherches sur la nature des réactions chimiques ont eu d'importantes répercussions dans les domaines médical et industriel. Il a défendu avec ferveur la paix ainsi que le rôle des scientifiques au sein de la société.
- Michael Smith (1932-2000)**  
Chimie  
Sa méthode de modification de l'ADN lui ayant valu un Prix Nobel, il a remis l'argent ainsi obtenu à la recherche sur la schizophrénie et à la promotion des sciences.

Visitez l'exposition *Innovation Canada* au Musée des sciences et de la technologie du Canada, afin de découvrir l'esprit novateur qui persiste au Canada et nos contributions extraordinaires à la société.

Saviez-vous que quiconque peut proposer la candidature d'un Canadien ou d'une Canadienne remarquable au Panthéon?

Pour proposer la candidature d'un scientifique ou d'un ingénieur canadien, rendez-vous au [sciencetech.technomuses.ca](http://sciencetech.technomuses.ca). Bien que les soumissions peuvent se faire en tout temps, la date d'échéance pour la réception des candidatures de 2007 est le 5 mai 2006.

MUSÉE DES SCIENCES TECHNOLOGIE DU CANADA

Canada

1867, boul. Saint-Laurent, Ottawa (Ontario) • (613) 991-3044

# ÉLECTIONS FÉDÉRALES



Michel David

## Le bonsai de M. Couillard

Le Canada anglais en a beaucoup voulu au Québec d'avoir permis la signature de l'accord de libre-échange avec les États-Unis.

Même les campagnes référendaires au Québec n'ont pas donné lieu aux scènes de violence qui ont marqué la campagne fédérale de 1988, alors que partisans et adversaires du libre-échange en sont parfois venus aux coups. Brian Mulroney et ses alliés québécois étaient accusés de vendre l'âme canadienne au diable américain. Le torpillage de l'accord du Lac-Meech a eu des allures de revanche.

Bien entendu, tout est loin d'être parfait, comme en témoigne l'interminable conflit du bois d'œuvre. De façon générale, on peut néanmoins soutenir que le Canada a bénéficié du libre-échange alors que les grands programmes sociaux dont on prédisait la disparition existent toujours.

Un autre fléau tout aussi menaçant pour l'âme canadienne est peut-être en gestation au Québec. Philippe Couillard sera-t-il l'Artilla qui mettra en péril le sacro-saint *medicare* dont le ROC a fait son symbole identitaire le plus puissant?

Pour éviter que ses propositions ne deviennent un enjeu de la campagne fédérale, le ministre de la Santé a décidé d'en reporter la présentation après le 23 janvier, mais les propos que Jack Layton a tenus lors de son passage au *Devoir* mardi donnent un aperçu de la réaction qu'elles risquent de susciter dans le reste du pays.

Pour le chef néo-démocrate, c'est bien simple: «Si on n'arrête pas la privatisation, le *medicare* n'existera plus dans dix ans.» Par conséquent, les provinces qui la favoriseraient devront être pénalisées, et M. Layton entend bien utiliser tout son poids à la Chambre des communes pour qu'elles le soient.

Il n'y a aucune raison de douter de sa détermination. C'est précisément parce que le gouvernement Martin a refusé de renforcer la loi canadienne sur la santé que M. Layton lui a retiré son appui. Le *medicare* est l'héritage que le CCF — l'ancêtre du NPD — a laissé aux Canadiens, et le chef néo-démocrate ne laissera personne le dilapider.

En 1988, ce n'est pas par hasard que le Québec, tous partis politiques confondus, s'était rangé d'un bloc dans le camp du libre-échange. Il n'avait pas les mêmes préventions identitaires contre les États-Unis que le Canada anglais et la structure de son économie lui faisait envisager ce mariage avec plus d'optimisme.

On retrouve un peu les mêmes différences dans le débat sur la place qu'il convient d'accorder au secteur privé dans la prestation des services de santé. Même si Ralph Klein en parle beaucoup, ce n'est pas en Alberta mais au Québec qu'il occupe déjà le plus de place.

Malgré la publicité négative qui a été faite à la «médecine à deux vitesses» au cours des dernières années, un sondage de Léger Marketing effectué en avril 2005 indiquait que 65 % des Québécois souhaitent avoir la possibilité de payer de leur poche pour obtenir des soins plus rapidement. Ailleurs au Canada, ce taux s'élevait à 52 %.

Si les Québécois demeurent attachés au régime instauré en 1970, dont ils sont généralement satisfaits malgré ses lacunes, ils n'y voient pas un symbole de leur identité. L'idée selon laquelle l'État ne sera plus en mesure d'assumer à lui seul la hausse vertigineuse des coûts a profondément pénétré les esprits depuis quelques années.

André Boisclair est sans doute plus à droite que Louise Harel, qui n'hésiterait pas à utiliser la clause dérogatoire pour interdire de façon permanente toute ouverture au privé, mais le nouveau chef du PQ est également représentatif d'une génération qui n'a pas connu le Québec d'avant l'assurance-maladie.

Si bien des souverainistes, pénétrés des principes de la social-démocratie, ont pu se réjouir secrètement de la protection offerte par la loi canadienne sur la santé, le jour viendra peut-être où ils lui reprocheront d'empêcher le Québec d'accorder son système de santé à sa spécificité.

On ne sait pas exactement ce que M. Couillard a en tête. Mardi à l'Assemblée nationale, il a réitéré qu'il n'était «pas question d'ouvrir la porte à un système de santé parallèle», mais il n'aurait pas mis en branle tout ce processus simplement pour trouver une parade au jugement de la Cour suprême dans la cause Chaoulli. Lui-même est convaincu qu'un plus grand apport du privé serait bénéfique.

Dans son édition d'hier, *La Presse* rapportait qu'il entendait limiter le recours aux assurances privées à trois catégories d'interventions chirurgicales déjà couvertes par le régime d'assurance-maladie: le traitement des caractères et les remplacements de genoux et de hanches. Une sorte d'expérience-pilote.

Dans une récente entrevue au *Globe and Mail*, le président de l'Association des radiologistes du Canada, Normand Laberge, a utilisé l'image du bonsai japonais pour décrire le rôle déterminant que M. Couillard pourrait jouer dans l'évolution du système de soins de santé au Canada.

«La Cour suprême a planté la graine, mais si personne n'arrose la plante, elle ne poussera pas. M. Couillard fournira de l'eau et de l'engrais pour qu'elle pousse lentement. Il va faire comme avec un arbre japonais.» Même s'il est taillé pour demeurer petit, ses racines sont profondes.

Le ministre de la Santé a démontré dans le dossier du CHUM qu'il pouvait manœuvrer habilement en terrain miné. Encore une fois, il aura besoin de tout son doigté de chirurgien pour faire passer le scalpel au bon endroit. Le Canada tout entier le regardera opérer. Un homme qui a d'aussi hautes ambitions n'aura pas le droit à l'erreur.

## C'est la faute à Martin si le Bloc est populaire, disent Harper et Layton

Le chef libéral continue de se poser en gardien de l'unité nationale

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le chef libéral est critiqué sur le thème de l'unité nationale, qu'il essaie pourtant lui-même d'imposer depuis le début de la campagne. Paul Martin a renvoyé ses adversaires dos à dos pour se poser encore une fois en grand défenseur du pays.

Stephen Harper et Jack Layton ont tous deux fait écho aux propos tenus mardi soir par le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, qui a qualifié Paul Martin de «pyromane» de l'unité canadienne. Dans un discours d'appui au chef conservateur prononcé mardi soir, Bernard Lord s'était dit outré par la prétention du Parti libéral d'être le seul gardien de l'unité nationale. «C'est le Parti libéral qui a créé la flamme de l'appui du Bloc au Québec et, maintenant, ils viennent nous dire que c'est seulement eux qui peuvent régler la question. Il ne faut pas croire ces choses-là», avait lancé celui que plusieurs perçoivent comme un successeur potentiel de Stephen Harper.

Le chef conservateur Stephen Harper a pleinement appuyé ces propos. «Les libéraux ne sont pas la solution du problème des séparatistes, ils en sont la cause», a dit M. Harper, qui profitait de son passage au Nouveau-Brunswick pour annoncer des réductions d'impôt pour les petites et moyennes entreprises.

Au terme de son séjour à Montréal, le chef du NPD, Jack Layton, en a rajouté lui aussi: «Un vote pour les libéraux est un vote qui nuit au fédéralisme.» Il a fait observer que les années de règne libéral ont gonflé l'appui au PQ et au Bloc, le portant à «des niveaux qu'ils n'auraient jamais pu imaginer atteindre d'eux-mêmes».

«Le manque de respect et le problème avec l'éthique, c'est une recette pour un désastre», a poursuivi M. Layton, invitant à chercher une «piste de réconciliation». M. Layton a par ailleurs révisé sa position de 2004 sur la loi sur la clarté référendaire, renonçant à demander sa révocation.

### Martin réplique

Le premier ministre Paul Martin a quant à lui minimisé la portée de la déclaration de Bernard Lord en rappelant qu'il est un partisan conservateur. «Lorsqu'on regarde la question de l'unité nationale, M. Harper reste silencieux, M. Layton, on le voit encore ce matin, c'est un flip-flop. M. Duceppe veut détruire notre pays. Moi, je veux défendre mon pays. Le rôle d'un premier ministre, c'est de défendre l'unité de son pays, et personne ne va me dire que je ne devrais pas le faire», a-t-il déclaré en marge de la conférence de l'ONU sur les changements climatiques.

En entrevue sur les ondes d'une radio libanaise montréalaise, M. Martin a repris le thème de l'unité. «Lorsqu'on vote pour un candidat du Bloc, il va là [au parlement] pour faire la séparation du Québec. Dans cette élection, si vous êtes fédéralistes, il faut voter pour l'unité de notre pays.»

Le ministre Pierre Pettigrew a lui aussi donné la réplique à Bernard Lord, reconnaissant cependant que le scandale des commandites a fait mousser la cause souverainiste. «Avant les commandites, le dossier de l'indépendance ne prenait pas toute la place. Ce sont les comman-



Paul Martin

dites qui leur ont donné, à cause de la colère suscitée chez les Québécois, une espèce de bouée de sauvetage parce qu'ils ne s'en allaient nulle part», a-t-il soutenu. Le fait que le PLC soit le seul parti à être représenté dans toutes les provinces le place, selon M. Pettigrew, en meilleure posture pour défendre l'unité du Canada.

### Gilles Duceppe dans l'embarras

Invité à réagir à la déclaration de Bernard Lord, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a exposé sa perception de la stratégie libérale depuis le dernier référendum. «[Cette stratégie] se définit en trois temps: d'une part la Loi sur la clarté, d'autre part le déséquilibre fiscal — c'est Marcel Massé qui en parlait début 1996 en disant [que Lucien] Bouchard sera incapable de livrer les programmes sociaux au rythme où arrivera l'argent — et troisièmement les commandites. C'étaient les trois points de leur stratégie, qui a échoué.»

Outre le temps froid, la campagne bloquiste a dû faire face aux intempéries politiques hier. Le candidat dans Brome-Missisquoi, Christian Ouellet, a déclaré qu'il n'aurait «pas le temps de parler de souveraineté» pendant la campagne actuelle. «Je laisse le chef en parler [de souveraineté], a-t-il lancé aux journalistes dans son local électoral. «On n'est pas en campagne de référendum. On est en campagne pour faire de l'action, pour créer des jobs et faire du logement social, etc. [...] Pour moi, perdre mon temps sur des sujets qui sont en dehors, qui sont nationaux, je laisse les autres parler de ça.»

Lors d'un point de presse, quelques minutes plus tard, M. Duceppe a rabroué son candidat. «Je pense que c'est une question d'apprentissage, a glissé le chef bloquiste. En politique, on commence tous, un jour...»

Le candidat a commis une deuxième bourde en parlant du «vol» des dernières élections, affirmant que les libéraux ont gagné grâce au vote par anticipation et à celui enregistré dans les résidences pour personnes âgées. Là encore, Gilles Duceppe a dû rectifier le tir: «Il n'y a pas eu de vol d'élections, a-t-il déclaré. Il [Christian Ouellet] s'est sûrement trompé.»

Avec la collaboration de Louis-Gilles Francœur  
Le Devoir  
Avec la Presse canadienne

## C'est clair



Jean Dion

C'est, j'ai trouvé, cette douleur sourde dont il était question ici même pas plus tard que l'autre jour et dont je vous remercie de vous être inquiétés, elle trouve sa cause dans une contraction des vertèbres coccygiennes que je m'infligeai en chutant inopinément de ma causeuse Louis XV remboursée en fausses plumes de gélinotte huppée. Motif: à la télévision, Lucienne Robillard, par ailleurs coéquipière solidaire de Jean Lapierre, venait de dire sans même partir à rire: «Faisons attention aux mots qu'on utilise.»

Remarquez, une fois l'élan de stupeur initial passé, le citoyen ne peut que se dire que c'est bien vrai, ça. Prenons par exemple la clarté. Avant même que la campagne électorale ne démarre, Paul Martin avait déclaré qu'à l'occasion de la troisième période\*, il faudrait que l'on respecte la loi sur la clarté. Hier, Jack Layton a dit que, finalement, après avoir pensé qu'il valait mieux s'occuper d'autre chose que de clarté parce que cela divise la population (NDLR: entre ceux qui veulent de la clarté pour des raisons obscures et celles qui tiennent à maintenir les choses dans les ténèbres pour des raisons limpides), il était dorénavant en faveur de la clarté. Or on notera avec une compréhensible stupéfaction que le concept de clarté à ceci de particulier qu'il n'est pas clair pour cinq cennes puisqu'il n'est pas précisé ce que serait une question claire ni l'ampleur de la majorité claire qui devrait se dégager de la réponse pour qu'elle le soit (claire).

De même, il n'est pas vain de considérer que lorsqu'un politicien politique énonce: «ma position est très claire», ce qui suit est ordinairement emberlificoté. La position est du reste un élément fondamental en politique: hier encore, Paul Martin a été interpellé rapport à son aéro-nef de campagne, un Boeing 727 qui boit beaucoup beaucoup de sans plomb alors même que Paul Martin va se fendre de discours vibrants sur l'environnement devant des auditoires internationaux. Il a indiqué qu'il n'était «pas dans une position pour commenter sur la consommation d'essence des avions», ce qui soulève une question essentielle: dans quelle position faut-il être pour commenter sur (sic) la consommation d'essence des avions? Lotus? Carpe? Missionnaire? Voltigeur de centre?

(\* Nous sommes actuellement en première période, à cause du pacte. Cela étant, l'issue de la première période n'a aucune importance puisqu'il y aura de toute manière une deuxième période, dont l'issue non conditionnée par l'issue de la première période déterminera s'il y a une troisième période, qui risque toutefois de ne pas être claire. Parallèlement, le camp qui veut faire trois périodes nie que l'on soit en première période, ce qui signifie qu'il pourrait n'y avoir que deux périodes, dont celle-ci, qui n'est pas vraiment une période, serait quand même importante pour préparer la deuxième, qui sera en fait la première.)

Par ailleurs, on observe aussi qu'après le bras canadien, le modèle québécois a fait cette semaine son entrée dans le cirque. Pour ceux qui consacrent tout leur temps à autre chose, mentionnons que le modèle québécois est un truc assez compliqué qui consiste à faire les choses d'une certaine manière que personne ne peut définir avec précision mais qui finit par se traduire par un sigle, comme CHSLD, CSSS ou CPE. Le modèle québécois peut être allégrement piqué par d'autres, ce qui a donné naissance à l'expression «être dans le champ de compétences». Le champ de compétences, à son tour, est un concept vague à propos duquel tout le monde s'obstine et qui est conditionné par le pouvoir fédéral de dépenser, un instrument puissant qui fait rêver le contribuable moyen car celui-ci se dit que s'il avait juste la moitié du pouvoir fédéral de dépenser, non mais qu'est-ce qu'il en achèterait des affaires.

Ainsi, si vous ressentez également une douleur sourde, c'est que vous avez vous-mêmes chuté au bas de votre fauteuil Directeur lorsque vous avez vu des chefs fédéraux rivaliser pendant deux jours de promesses au sujet des services de garde alors que vous songiez dans votre amphore intérieure: «Bondance, et moi qui étais intimement persuadé que les garderies relevaient des provinces, ça m'apprendra à présérer de la séparation des pouvoirs telle que prévue par la Constitution canadienne. J'avoue, j'étais vraiment dans le champ de compétences.»

Ce n'est pas clair? Abordons la question dans le concret pour une meilleure compréhension et écoutons Paul Martin: «Nous, on l'évoque, le modèle québécois, sauf que selon les circonstances de la province, on l'offre selon le modèle canadien.» Bref, c'est exactement la même chose, excepté que ce n'est pas pareil.

La prochaine fois, nous verrons comment le modèle canadien permet d'accroître la pollution sans se sentir coupable parce qu'on va arrêter demain. Juré, demain.

jdion@ledevoir.com

## Layton défendra la proportionnelle dans le prochain Parlement

KATHLEEN LÉVESQUE

Le NPD ne se fait pas d'illusions au Québec. Mais après le 23 janvier, le chef Jack Layton voudrait bien forcer une réforme du mode de scrutin afin de favoriser une éventuelle percée de sa formation en terre québécoise.

De passage au *Devoir* mardi, M. Layton a indiqué qu'il n'entend pas se laisser abattre par le poids politique de Gilles Duceppe et de son parti au Québec, ce que les sondages tendent à démontrer. Son objectif est à long terme et repose moins sur le nombre de sièges que sur une augmentation substantielle du pourcentage de voix obtenu. Lors du dernier scrutin, le NPD a obtenu l'appui de 4,6 % des Québécois, comparativement à 6,2 % dans l'ensemble du Canada.

«Plutôt que d'être marginalisé, notre parti est au centre des débats et de l'attention des Canadiens. On a reçu 2,1 millions de votes la dernière fois, soit un million de plus qu'en 2000. Et si nous avions la représentation proportionnelle au Canada, nous aurions environ 50 sièges; le Bloc en aurait 35 ou 40. C'est à cause d'un système électoral un peu étrange», a affirmé M. Layton.

Lors des élections de juin 2004, le NPD a obtenu 2,1 millions de votes et 19 sièges

à la Chambre des communes. Donc, pour faire élire un député néo-démocrate, il aura fallu 110 000 voix. En comparaison, chaque député du Bloc québécois représente 31 000 voix, chaque libéral, 37 000 voix, et chaque conservateur, 40 000 voix. Quant au Parti vert du Canada, sa récolte de plus de 500 000 voix dispersées à travers le Canada ne lui a pas permis de faire élire un seul député.

Face au gouvernement minoritaire de Paul Martin, le chef néo-démocrate avait obtenu que le discours du Trône fasse une place à une réforme de la démocratie canadienne. Dans les faits, le ministre Mauril Bélanger, responsable du dossier, a mis sur pied un comité de travail qui s'est penché sur le mode de scrutin uninominal à un tour, un héritage britannique. Au printemps dernier, le comité a remis un rapport qui recommandait une analyse plus approfondie du système électoral et de toutes les options de modification, y compris l'introduction d'un élément de proportionnelle.

«Nous avons fait beaucoup de progrès sur le dossier. Et nous sommes prêts à le faire avancer dans le prochain Parlement. C'est une priorité pour nous», a fait valoir Jack Layton.

Le Devoir

LES ENFANTS DU MONDE  
ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

JEUNES ET SOCIÉTÉ

▲ comme coopérant  
▲ comme bénévole  
▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240  
Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca



LA MONTRE LA PLUS PRESTIGIEUSE AU MONDE

PATEK PHILIPPE  
GENÈVE

KAUFMANN de SUISSE  
JOUAILLERS DÉPÔTÉS 1954

MONTRÉAL  
2195 Rue Crescent  
(514) 848-0595  
www.kaufmannsuisse.ca

ROLEX  
Day-Date  
Or jaune 18 carats

Bijouterie  
Gambard  
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL  
(514) 866-3876

## • LES ACTUALITÉS •

## Réforme des CPE

## Le PQ accuse les libéraux de favoriser des intérêts particuliers

JOCELYNE RICHER

Québec — L'Assemblée nationale a été transformée en foire d'empoigne hier, alors que les deux côtés de la Chambre s'accusaient mutuellement de défendre des intérêts autres que ceux des enfants dans le dossier des garderies.

Le ton a monté, les accusations partisans ont fusé, et le président de l'Assemblée, Michel Bissonnet, a eu fort à faire pour maintenir un minimum de décorum dans l'enceinte du parlement.

Le débat autour de l'adoption du projet de loi 124, qui prévoit une refonte de la gestion des Centres de la petite enfance (CPE), a dérapé en procès d'intention contre le gouvernement, accusé par l'opposition de vouloir en fait favoriser les garderies privées et garnir les coffres du Parti libéral du Québec.

Du côté du gouvernement, on a répliqué que l'opposition péquiste cautionnait «l'intimidation» dont seraient victimes certaines responsables de services de garde familiale favorables au projet de la part des dirigeants de CPE.

La leader de l'opposition, Diane Lemieux, a piqué au vif le leader du gouvernement, en lui demandant: «Quels intérêts le gouvernement demande-t-il à la ministre [Carole Thérberge] de défendre? Est-ce les intérêts des enfants ou les intérêts des particuliers?»

Elle a soutenu que des propriétaires de garderies «qui n'avaient jamais donné une "cenne" au Parti libéral du Québec, l'année où on ouvre de nouveaux permis dans des garderies privées, oupelaïe!, les coffres du Parti libéral se garnissent!».

Le leader du gouvernement, Jacques Dupuis, a dit trouver le «spectacle navrant», en s'engageant à «défendre bec et ongles les gens qui sont intimidés» par les détracteurs du projet de loi.

Il faisait référence aux affirmations faites à plusieurs reprises par les dirigeantes de l'Association des éducatrices en milieu familial et du Conseil québécois des CPE, selon

lesquelles des responsables de garderies familiales se sentent «terrorisées» par des dirigeantes de CPE, proches de l'Association québécoise des CPE (AQCP), qui feraient pression sur elles pour qu'elles s'opposent au projet de loi 124.

Mme Lemieux a tracé un lien direct entre l'autorisation accordée pour de nouvelles places à cinq garderies privées en 2004 — la garderie La Joconde (Saint-Laurent), Les Colibris des Bois-Francs (Saint-Laurent), l'Académie Mélina (Vimont), l'Académie Méla (Laval-des-Rapides) et la garderie Sara-Lou (Vimont) — et la contribution des dirigeants de ces services de garde à la caisse du PLQ.

L'Association des garderies privées a réagi en exigeant des excuses de la leader de l'opposition, accusée de jouer «la carte de l'intimidation».

«L'allégeance politique des intervenants du réseau, quels qu'ils soient, n'a pourtant rien à voir avec les mérites du projet de loi», souligne l'association dans un communiqué.

De son côté, le leader du gouvernement, Jacques Dupuis, a répliqué à Mme Lemieux en brandissant la preuve écrite des contributions faites à la caisse du Parti québécois par le directeur général de l'AQCP, Jean Robitaille, hostile au projet de loi... sauf qu'il s'est trompé de Jean Robitaille. Celui qui dirige l'AQCP n'a pas contribué au PQ.

Pendant ce temps, le projet de loi n'est toujours pas adopté, tout en accaparant jour après jour la majeure partie de la période des questions à l'Assemblée nationale.

La ministre Thérberge prévoit toujours déposer des amendements mineurs à son projet aujourd'hui ou demain, et procéder à l'adoption de principe du projet de loi, qui sera suivi de l'étude article par article et d'une adoption finale souhaitée avant l'ajournement des Fêtes.

Presse canadienne

## 125 millions pour Sainte-Justine



ANNIK MH DE CARUPEL LE DEVOIR

LA FONDATION de l'hôpital Sainte-Justine a annoncé hier avoir réussi à récolter la rondelette somme de 125,4 millions dans le cadre de sa campagne de financement «Grandir en santé». Lancée en décembre 2002 pour permettre à l'hôpital pédiatrique de recueillir 100 des 400 millions nécessaires pour développer le Centre mère-enfant, la campagne, qui était parrainée par le couple Céline Dion et René Angélil, a dépassé de loin son objectif. Plus de 55 de ces millions proviennent du grand public, 28 millions de fondations, 27 millions d'entreprises et près de 15 millions de dons individuels. Le directeur général de Sainte-Justine, le Dr Khim Dao, a annoncé que ces sommes serviront à agrandir le Centre de cancérologie Charles-Bruneau, et à construire des unités spécialisées, un nouveau centre de recherche ainsi qu'un tout nouveau pavillon destiné à l'enseignement.

## GES: Mulcair a montré son bel optimisme

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Les écologistes estiment que le ministre de l'Environnement a été désavoué par son gouvernement, thèse que le principal intéressé a rejetée hier alors que la conférence de l'ONU sur les changements climatiques bat son plein jusqu'à demain.

Hier après-midi, les dix principaux groupes environnementaux du Québec, parmi lesquels Greenpeace, Equiterre et l'AQLPA, ont émis un communiqué dans lequel ils remettent en question la «légitimité du ministre de parler au nom du gouvernement».

En matinée à l'Assemblée nationale, le gouvernement avait refusé d'appuyer la motion suivante, proposée par le député péquiste Stéphane Tremblay: «Que l'Assemblée nationale demande au gouver-

nement du Québec de s'engager à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 10 % par rapport à 1990 d'ici 2015.»

Le fait de ne pas accorder son appui à cette motion revient, aux yeux des militants, à refuser «de confirmer les engagements pris publiquement cette semaine par le ministre Mulcair en matière d'objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES)», notamment lors d'un entretien avec *Le Devoir*.

«Je ne vois pas ce qui les empêchait d'adopter cette motion-là», a dit hier Stephen Guilbault, de Greenpeace. La seule explication possible, selon lui: il n'y a peut-être pas «une volonté inébranlable de la part du gouvernement d'appuyer M. Mulcair». Ainsi, celui-ci a l'air de se «retrouver seul dans son coin» aujourd'hui.

À l'Assemblée nationale hier, le

ministre Mulcair s'est fait particulièrement affirmatif, condamnant le Parti québécois pour avoir fait de «vagues promesses» pour 2020 en ces matières par le passé. «Nous, on pense — et c'est ce qui était dans l'article de Louis-Gilles Francœur — que c'est réaliste d'aller chercher non seulement le -6 % de Kyoto mais un -4 % additionnel, c'est-à-dire le -10 % [...] qui était vaguement promis par les gouvernements et les premiers ministres», a-t-il déclaré. «Nous, on est capables d'aller le chercher en 2015. Comment? Avec un plan détaillé et une entente avec le fédéral qui va respecter nos compétences. PQ: zéro. Parti libéral: Kyoto», a clamé le ministre dans son envolée.

«Mais s'il dit cela, pourquoi refuse-t-il d'appuyer notre motion? Simplement parce qu'elle vient de nous?», se demandait, perplexe, le

député Stéphane Tremblay au sortir de la Chambre.

Selon le directeur du cabinet de M. Mulcair, Stéphane Gosselin, le ministre n'a jamais affirmé que la cible de -10 % pour 2020 avait été «ramenée officiellement à 2015». M. Gosselin a plutôt noté que le ministre, en entrevue au *Devoir*, a fait preuve d'optimisme: «Il n'a pas dit: "mon gouvernement a adopté en conseil des ministres que ça n'est plus maintenant 2020 mais 2015"», a précisé M. Gosselin. «Dans le fond, si, chaque fois que quelqu'un souhaite dire "je pense qu'on peut faire mieux", cela devient un engagement officiel par rapport auquel on se plaira à détecter des désaveux, il n'y aura plus personne qui exprimera son optimisme sur la place publique!», s'est exclamé M. Gosselin.

Le Devoir

# MONSIEUR CHAREST, RÉPONDEZ À NOS APPELS.

LES 200 000 MEMBRES DU FRONT COMMUN QUI TRAVAILLENT DANS LE SECTEUR PUBLIC VEULENT NÉGOCIER AVEC VOUS POUR AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES SERVICES PUBLICS.

DÉCRÉTER, C'EST RÉGRESSER.

200 000 Mess

FRONT COMMUN



CSN

FTQ

WWW.SECTEURPUBLIC.INFO  
WWW.FTQ.QC.CA

## ACTUALITÉS

L'ENAP et les conservatoires de musique et d'art dramatique

## Un incendie chasse les étudiants

LOUISE MAUDE  
RIOUX SOUCY

D ure fin de session pour les étudiants de l'École nationale d'administration publique de Québec (ENAP) et des conservatoires d'art dramatique et de musique, qui ont vu hier leur lieu d'enseignement être la proie des flammes. Comme quoi à toute chose malheur peut être bon, cet incendie a remis au goût du jour le déménagement des deux conservatoires sur le site de l'Îlot Balmoral.

Hier, la ministre de la Culture et des Communications a confirmé que son ministère planchait activement sur un tel scénario. «On est déjà en train de faire un travail minutieux. Est-ce que ça précipite les choses? Je vous dirais que ça renforce la conviction qu'il vaut mieux aménager les locaux des conservatoires», a commenté Mme Beauchamp.

Qualifié d'«incendie majeur» par le Service de sécurité incendie de Montréal, le feu a donné du fil à retordre aux pompiers qui ont dû décréter une «alarme générale». Pas moins de 125 pompiers ont été dépêchés sur les lieux qui abritent aussi les bureaux du Centre Pearson pour la paix, du Canal Savoie et de la TELUQ, en plein déménagement.

Le feu s'est déclaré tôt hier matin, peu avant 7h30, alors que des ouvriers effectuaient des travaux de soudure sur le toit de l'édifice de verre. Ce sont des étincelles qui ont mis le feu au toit, blessant légèrement deux employés. Les flammes se sont rapidement propagées, alimentées par la membrane de goudron du toit jugée extrêmement inflammable.

À l'arrivée des pompiers, le feu avait déjà gagné toute la surface du toit. Ceux-ci ont rapidement dû se replier au cinquième étage en raison de l'appel d'air qui s'était créé dans l'entre-toit. Chauffé à blanc, le toit menaçait alors de s'effondrer. Les choses étaient



Si l'imposant brasier est resté confiné au toit de l'édifice Henri-Julien de l'Université du Québec, l'eau a provoqué beaucoup de dégâts à l'intérieur, a fait savoir la direction des communications en fin de journée. L'immeuble sera fermé jusqu'à nouvel ordre.

d'autant plus complexes qu'une large bande de béton sépare le toit des étages habités.

«Le problème qu'on a eu, c'est qu'il y a un espace entre la dalle de ciment et la toiture. À notre arrivée, le feu roulait à la grande. On ne pouvait l'ouvrir par en-dessous, puisque c'est en béton. On a donc dû aller directement sur le toit», a expliqué le chef des opérations, James Ross.

Bien que spectaculaire, l'incendie aurait fait moins de dommages que prévu. Le feu n'a pas atteint les étages, mais ceux-ci ont subi d'importants dégâts d'eau. «Il n'y a que le toit qui a été touché par les flammes. On a posé des bâches sur les instruments de musique, sur les rayons des bibliothèques, les biens devraient être bien protégés.

On est confiants que les dommages seront réduits au minimum», assurait hier M. Ross.

Déjà, en matinée, un comité de crise était mis sur pied par l'Université du Québec à Montréal, qui estime que les quelque 9000 étudiants de l'ENAP pourront finir leur session sans trop de heurts. Ceux-ci devraient pouvoir reprendre les cours dès lundi, a avancé leur directeur général, Marcel Proulx. «On a déjà pris contact avec des collègues de l'Université du Québec pour obtenir des salles pour boucler la session, qui est à peu près terminée de toute manière.»

La même chose a été faite au cabinet de la ministre Beauchamp, qui s'est dit soulagée hier de voir que le feu n'avait fait aucu-

ne victime. Une chaîne téléphonique a été mise sur pied en début d'après-midi afin de joindre les 275 étudiants, les 31 cadres et employés de soutien et les 78 professeurs des deux conservatoires.

Ceux-ci ont été invités à se présenter demain à la salle Pierre-Mercure. «Nous pensons que nous serons en mesure de répondre à la majorité des questions sur la suite de la session, le passage des examens et ce qui va arriver pour le début de la prochaine session», a expliqué le ministre.

Voilà leur «bunker» en flammes aura suscité autant de frustration que d'espoir chez les étudiants des deux conservatoires qui militent depuis longtemps pour être déplacés. Ceux-ci sont en effet rélogés au sous-sol depuis qu'ils

ont été évincés de l'édifice Ernest-Cormier, il y a de cela près de quatre ans maintenant.

Hier, la ministre a assuré que ce moment s'en vient mais que rien ne doit être précipité pour autant. «Là on est à l'étape de la validation des coûts. Moi, je veux faire ce projet, mais je vais le faire lorsque je serai certaine que le montant financier en jeu est bien connu et sera respecté», a dit Mme Beauchamp.

L'incendie a forcé la fermeture d'un grand quadrilatère du Plateau-Mont-Royal pendant plusieurs heures, entre l'avenue du Mont-Royal et le boulevard Saint-Joseph et entre les rues Henri-Julien et Villeneuve.

Le Devoir

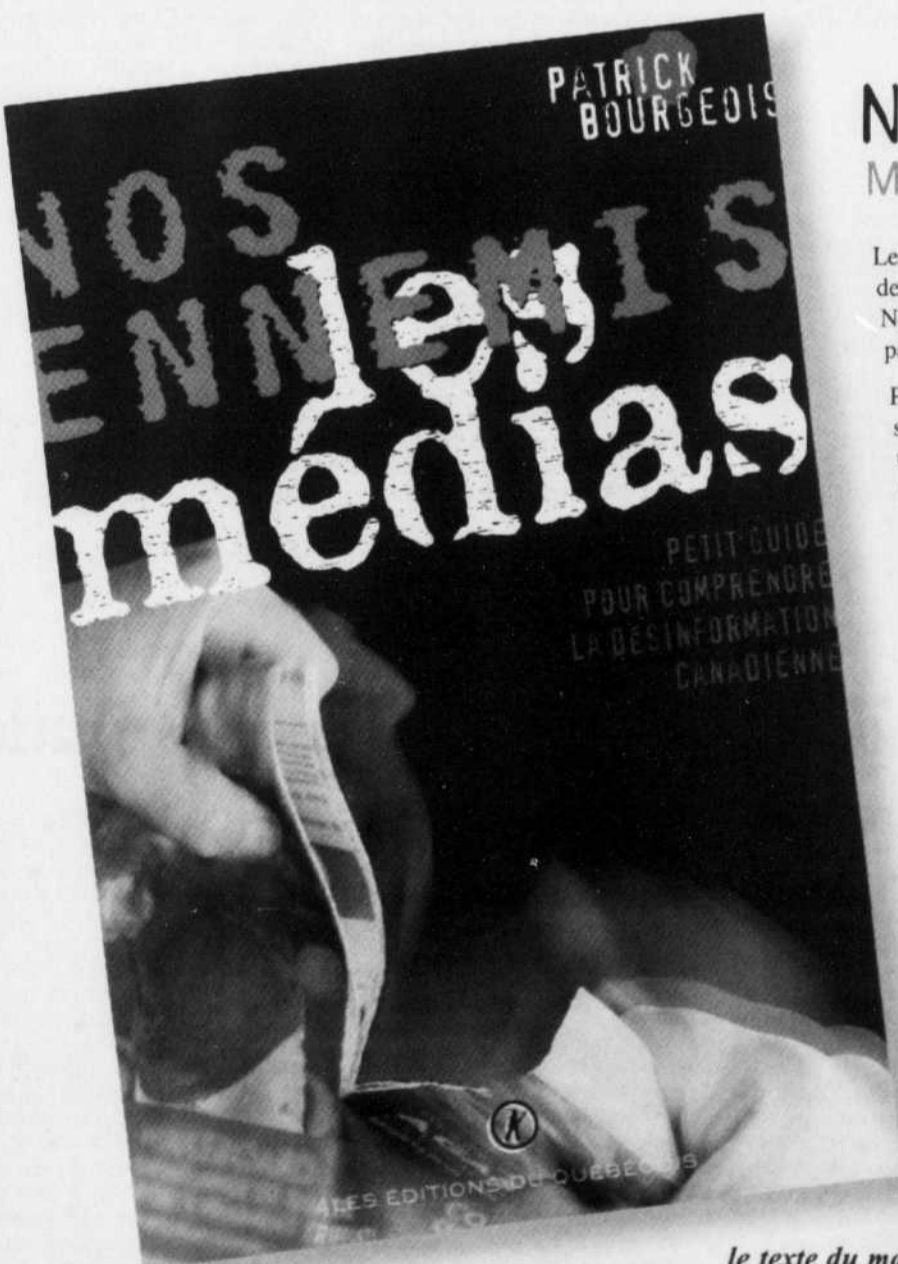
EN BREF

## Homolka: Québec abandonne

Après deux revers consécutifs en Cour supérieure et en Cour d'appel, le procureur général du Québec a décidé hier de lâcher prise sur Karla Homolka. Québec a annoncé hier dans un court communiqué qu'il ne demandera pas la permission d'en appeler en Cour suprême, après avoir mené «une analyse approfondie de la loi et de la jurisprudence». Karla Homolka, qui a purgé jusqu'au dernier jour sa peine de 12 ans de pénitencier pour l'homicide involontaire de deux adolescentes, est totalement libre de ses déplacements et de ses fréquentations. L'avocat représentant les familles des victimes, Tim Danson, espère convaincre le procureur général de réintroduire une demande de contrôle judiciaire dans les plus brefs délais. Les familles French et Mahaffy ne sont pas prêtes à abandonner la partie, estimant que Karla Homolka représente une menace pour la sécurité du public. — Le Devoir

## Un emploi pour les jeunes de la rue

L'organisme Dans la rue a annoncé hier le lancement en janvier d'un programme d'employabilité nommé Espoir, visant à réintégrer progressivement une douzaine de jeunes sans-abri sur le marché du travail. Pendant six mois, les jeunes effectueront des visites chez les employeurs, travailleront dans les banques alimentaires et offriront des services à la communauté. Ils seront ensuite suivis pendant un an et bénéficieront de services médicaux et psychologiques. Depuis sa fondation, en 1988, Dans la rue est venu en aide à 2000 jeunes par année. Pour financer l'ensemble de ses activités, l'organisme espère amasser 2,5 millions de dollars au cours de sa campagne de financement 2005-06. — Le Devoir



## Nos ennemis, les médias

Maintenant disponible en librairies!

Le 30 octobre 1995, les indépendantistes constatent avec stupeur que pour une deuxième fois en 15 ans, les Québécois se sont dit Non. Mais se sont-ils vraiment dit Non? Ou les a-t-on plutôt manipulés pour qu'ils se disent Non et donnent l'apparence d'avoir fait le choix de la servilité?

Patrick Bourgeois soutient ici que le Canada a, au fil des décennies, perfectionné un système alliant propagande et désinformation dont la finalité n'est autre que de tromper les Québécois quant aux conséquences de leurs choix politiques. Au cœur de ce système, on retrouve évidemment les médias, asservis aux objectifs aliénants du colonialiste canadien.

Afin d'étayer ses dires, l'auteur fait un éclairant retour dans le temps. Direction campagne référendaire de 1995. Par un rigoureux travail d'analyse, il démontre hors de tout doute que les militants indépendantistes qui n'ont de cesse de décrier les médias parce qu'ils mineraient les chances du Québec d'accéder à l'indépendance ont tout vrai. Lors de la dernière campagne référendaire, 10 des 11 principaux quotidiens que comptait le Québec ont agi comme courroies de transmission pour les fédéralistes et ont ainsi favorisé indûment la victoire du Non.

En ce 10<sup>e</sup> anniversaire de la bataille référendaire de 1995, cet essai tombe à point. À sa lecture, les Québécois sauront tirer des leçons d'un essai encore récent. Ils pourront aussi comprendre beaucoup mieux le rôle antidémocratique joué par les médias d'ici, ennemis des indépendantistes québécois.

Après avoir lu ce livre, vous ne percevrez plus jamais les médias de la même façon. C'est garanti... Et c'est tant mieux!

Inspiré en partie des thèses contenues dans ce livre, les Éditions du Québécois ont également dévoilé un Manifeste lucide pour la fin de l'hégémonie fédéraliste sur l'information appuyé par les personnalités suivantes. Allez consulter

le texte du manifeste au [www.lequebécois.org/](http://www.lequebécois.org/)!

## Signataires

Victor-Lévy Beaulieu  
Écrivain et éditeur

Pierre-Luc Bégin  
Dir. Éditions du Québécois

Jean-Pierre Bonhomme  
Journaliste (ancien collaborateur du Devoir et de La Presse)

René Boulanger  
Écrivain

Patrick Bourgeois  
Dir. Journal Le Québécois

Georges-Étienne Cartier  
Psychiatre et ancien candidat du Parti Québécois

Jacques Côté  
Écrivain

Robert Dean  
Ancien ministre du Parti Québécois et ancien président des TCA-Québec

Pierre Falardenu  
Cinéaste

Andrée Ferretti  
Écrivaine et ancienne vice-présidente du RIN

Claude Fournelle  
Directeur de Québec-Radio

Bernard Frappier  
Rédacteur en chef du quotidien indépendantiste Vigile.net

Claude Jasmin  
Écrivain

Philippe Kaminski  
Trésorier du Forum francophone international

Denise Laroche  
Militante et ancienne candidate du Parti Québécois

Gaston Laurion  
Professeur émérite de littérature à l'Université Concordia

Jean-Marc Léger  
Journaliste et ancien délégué général du Québec en Belgique

Yves Michaud

Ancien député et délégué général du Québec à Paris, directeur du quotidien Le Jour et président-fondateur de l'APEIQ

Alfred Mignot  
Secrétaire général Forum francophone international, éditeur-fondateur du journal Vox Latina, président-fondateur de l'Académie latine de France

Yves Rocheleau  
Ancien député du Bloc Québécois et président du Parti Québécois-Mauricie

Albert Salon

Ancien ambassadeur de France et président du Forum francophone international

René-Marcel Sauvé  
Écrivain et ancien officier de l'armée canadienne (spécialiste en géopolitique)

Pierre Schneider  
Auteur

André Trotter  
Écrivain

Denis Trudel  
Comédien

## É D I T O R I A L

## Relativisons

On aurait pu croire qu'après six ans de palmarès de *L'Actualité*, où certaines écoles chutent ou grimpent de 50 rangs selon les années, que les analystes auraient compris que tout classement est à analyser avec précaution. Pourtant, voilà que les résultats du Québec à une enquête internationale servent de prétexte pour crier haro sur la réforme scolaire. Et «prétexte», ici, est un mot crucial.

Dans le milieu de l'éducation, où s'affrontent les chapelles des uns et les intérêts des autres, certains sont si farouchement opposés à la réforme qu'ils ne lui font aucun quartier. Les voilà donc qui s'approprient le rapport *Tendances de l'enquête internationale sur la mathématique et les sciences* (TEIMS) de 2003.

Le rapport TEIMS évalue les élèves de quatrième année du primaire et de la deuxième secondaire. En 2003, la réforme n'est pas appliquée au secondaire et n'a cours que depuis deux ans en quatrième année, avec toutes les incertitudes, les résistances syndicales et les ajustements qui entourent son implantation. Que dit pourtant le rapport TEIMS? Que le Québec obtient des résultats «significativement supérieurs» à la moyenne internationale. Sauf qu'ils sont beaucoup plus bas que lors du relevé de 1995, particulièrement au primaire, note un rapport du ministère de l'Éducation. C'est assez pour que certains sautent aux conclusions.

La prudence s'impose pourtant en ces matières. Prenons le cas des élèves de la deuxième secondaire. Selon le TEIMS, ceux-ci ont obtenu en 2003 des résultats moindres en mathématiques que ce qu'ils avaient enregistré en 1999: les élèves se classent quand même au sixième rang dans l'échelle des pays testés mais le ministère s'attarde davantage à la chute de 23 points de leurs résultats.

Or, en 2003, un autre test tout aussi sérieux et tout aussi prestigieux, le PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves), qui s'applique aux élèves de 15 ans, faisait aussi voir que le Québec occupait la sixième place en mathématiques. C'était là une baisse par rapport au deuxième rang de l'an 2000. Mais l'analyse tirée alors par Statistique Canada soulignait qu'en fait, le rendement du Québec était tout à fait comparable à Hong Kong, le premier de classe cette année-là. Et le déclin réel du Québec en sciences entre 2000 et 2003 n'avait pas été imputé à qui que ce soit... D'où l'importance de relativiser les résultats.

D'ailleurs, si, à Québec, le ministère a choisi de comparer le TEIMS 2003 à ceux des années passées, on notera qu'en Ontario, on a adopté une tout autre approche. Les Ontariens ont préféré se comparer... au Québec! Le rapport ontarien souligne donc qu'en mathématiques au primaire, les élèves ont obtenu des résultats «bien supérieurs à la moyenne internationale» et que, à cet égard, il n'y a pas «de différence significative» entre les élèves du Québec et de l'Ontario. Nos voisins s'en réjouissent pendant qu'ici nos résultats créent des remous!

Autre exemple de prudence avec les données: le TEIMS 2003 démontre une différence significative entre les anglophones et les francophones du Québec (en faveur de ceux-ci) pour les mathématiques de la quatrième année. Faut-il encore accuser la réforme?

Et que dire de la géométrie? Dans le PISA, c'est le domaine des mathématiques où le Québec est le plus faible. Dans le TEIMS appliqué aux élèves du secondaire, ceux-ci ont un meilleur rendement en matière de «données». Mais dans le cas des élèves de quatrième année, c'est en géométrie qu'ils se démarquent le plus par rapport à la moyenne internationale. Faut-il saluer la réforme?

On voit, les liens de cause à effet sont des plus pernicieux en ces domaines. S'il est impératif que la réforme soit évaluée, il faut que ce soit fait avec rigueur. Trop de parents voient bien que leurs enfants ne sont pas en perte de vue pour éviter les jugements *ex cathedra*.

jboileau@ledevoir.ca

## Par ici la torture

Pendant la tournée qu'elle poursuit en Europe, la secrétaire d'État Condoleezza Rice a dû faire face à une série de questions qui traitaient toutes du même sujet: le transport sur le territoire européen de personnes soupçonnées d'appartenir à la mouvance terroriste. Sa réponse? On ne torture pas sur le sol américain. Mais ailleurs...

Tout est là, dans cet ailleurs qui s'appelle le Maroc, l'Égypte et l'Algérie. À la suite des révélations du *Washington Post* selon lesquelles certaines nations européennes ont collaboré avec la CIA en acceptant que des centres de détention soient implantés ou en autorisant l'usage de l'espace aérien afin d'acheminer des individus vers ces trois pays, on sait que des actes de torture ont été commis. En clair, la CIA a sous-traité, c'est le cas de le dire, la sale besogne.

À des degrés divers, tous les membres de l'Union européenne ont participé à ces opérations. Ils ont mis la main à la pâte en ayant conscience de ce qui adviendrait. De fait, il y a matière à se surprendre de leurs réactions soit étonnées, soit indignées. Voir, par exemple, le ministre britannique des Affaires étrangères Jack Straw exiger des explications au nom de l'UE relève quelque peu de la bizarrerie. Le cas britannique est d'ailleurs si riche en enseignements qu'il mérite une attention particulière.

Grâce au travail accompli par des journalistes du *Glasgow Herald*, on sait entre autres que les services de renseignement britanniques ont formulé des questions qui ont été posées par les services équivalents au Maroc qui avaient hérité, si on peut dire, d'un certain nombre de ressortissants marocains faits prisonniers en Afghanistan et transportés par un avion de la CIA.

On sait également que les sévices infligés par certains fonctionnaires algériens de la sécurité se sont soldés par de fausses informations. Sous le coup de la torture, un individu a «inventé» un complot à la ricine sur le sol britannique, ce qui s'est avéré faux. Là, on touche exactement au combat que mène le sénateur républicain John McCain au Congrès.

Depuis plusieurs semaines, ce vétéran de la guerre du Vietnam qui a subi des traitements violents lorsqu'il était prisonnier s'oppose avec force au lobby qui poursuit le vice-président Dick Cheney. Celui-ci voulait que les agents de la CIA soient exemptés. De quoi? De l'interdiction de la torture que McCain veut inscrire plus fermement dans la loi. Le sénateur va jusqu'à proposer des balises aux interrogatoires car il a la conviction que le recours à des pinces ou à des électrochocs produit des effets contraires à ceux escomptés. CQFD: la victime de sévices finit toujours par dire ce qu'on souhaite qu'elle dise sans trop se soucier de la véracité de ses affirmations.

Après l'adoption de cette proposition par une forte majorité de sénateurs, on s'attend à ce que les membres de la Chambre des représentants en fassent autant. Ainsi, la torture restera interdite sur le sol américain. Évidemment, cela ne modifiera en rien le recours à des pays tiers auxquels on demande de formuler les questions qu'on souhaite voir poser. S'il est vrai que l'Union européenne a inscrit dans le texte la prohibition d'un tel acte, cela n'a pas empêché certains membres de collaborer ou, autrement dit, d'attacher la vertu préten-



Josée Boileau



## LETTRES

## Sobriété et pancartes électorales

Yvan Loubier, député bloquiste du comté de Saint-Hyacinthe-Bagot, s'est engagé dans le journal *Le Courrier* de Saint-Hyacinthe du 30 novembre dernier à n'avoir qu'un minimum de pancartes électorales pendant la campagne électorale fédérale actuelle.

Diminuer de telles dépenses électorales, remboursées à 50 % par les contribuables, est très bien. Cela servira aussi à améliorer l'environnement visuel et à diminuer d'autant l'enfouissement de ces trop nombreuses, coûteuses et peu utiles pancartes.

Espérons ensemble que tous les candidats de tous les comtés suivront cet exemple pour multiplier ainsi les bénéfices à la population... enfin!

Gilles Bousquet

Saint-Hyacinthe, le 4 décembre 2005

## Les fourberies de M. Martin

Dans un ultime effort visant délibérément à berner l'électorat, le parti du tripotage, de la duplicité, des scandaleux gaspillages commandités, bref, cette dyarchie composée de politiciens à la probité douteuse et de petits amis à la voracité peu commune vient de s'inventer une nouvelle appellation d'origine contrôlée (AOC).

Dorénavant, dans le but d'anéantir l'image de Jean Chrétien qui revient constamment hanter ce groupe d'honnêtes politiciens, il ne faudrait que le montant consacré chaque année à l'entretien des routes et des autoroutes du Québec pas-

se de 750 millions à deux milliards de dollars, et ce, pour une période de dix ans.

L'augmentation demandée s'élève à 12,5 milliards en dix ans. Pour la justifier, la coalition se base sur une «étude» interne qui affirme que l'État perçoit annuellement 5,5 milliards auprès des différents usagers de la route mais qu'il ne leur retourne que 750 millions. Quelle injustice! [...]

Il semble que la coalition pour l'entretien et la réfection du réseau routier du Québec n'ait retenu, pour son «étude», que les chiffres qui font son affaire. Par exemple, pour évaluer le coût réel de l'entretien et du développement du réseau, il faut tenir compte des coûts de l'éclairage, du déneigement, de la signalisation, de la réfection et de la construction. Or, pour la seule année 2002, les trois ordres de gouvernement auraient affecté environ 2,8 milliards à ces postes budgétaires auxquels il faut ajouter une somme de 1,2 milliard — par ailleurs insuffisante — au seul chapitre de la sécurité publique. A cela, il faut aussi prendre en compte un minimum de deux milliards pour couvrir l'ensemble des coûts de santé imputables au transport routier. Et le total de six milliards déjà atteint pourrait facilement doubler si on tenait compte des dépenses générales liées à la pollution atmosphérique causée par les moteurs à combustion interne, à l'étalement urbain et au stationnement. [...]

Ainsi, pour respecter le principe de l'utilisateur-payeur, ne serait-il pas plus juste, dans la situation actuelle, d'augmenter, voire de doubler le coût d'immatriculation des véhicules ainsi que les taxes perçues à la pompe? Il semble que la coalition de M. Chevette ait quant à elle choisi de réclamer plus d'argent pour de l'asphalte. [...]

Marc Boutin

Québec, le 30 novembre 2005

## La coalition de l'asphalte

Guy Chevette s'est fait le porte-parole d'une coalition de fabricants d'asphalte et de béton, d'ingénieurs, de constructeurs de routes et de compagnies d'autobus et de camionnage pour réclamer des différents ordres de gouvernement que le montant consacré chaque année à l'entretien des routes et des autoroutes du Québec pas-

## LIBRE OPINION

## Quand rendre public n'est pas la solution

FRANÇOIS FILIATRAULT

Professeur de psychologie sociale au cégep de Saint-Laurent

Dans l'édition du *Devoir* du 22 novembre, Brian Myles évoquait, en le déplorant, le tabou qui règne au sujet du phénomène du suicide dans le métro de Montréal, un des rares faits divers dont les médias ne parlent pas encore. Il exposait quelques chiffres et expliquait cette absence en rapportant la décision de la police et de la Société de transport de Montréal (STM) de ne pas faire état de ces suicides, ratés ou réussis, «sous prétexte que la publicité inciterait d'autres malheureux à passer à l'acte dans les jours suivants».

J'ignore les motifs qui ont mené la STM (sans doute soucieuse tant de la vie humaine que de la bonne marche d'un service public essentiel) à adopter cette position, mais celle-ci n'est sûrement pas un «prétexte». Qu'elle ait été basée sur des études sérieuses, sur la simple intuition ou sur un principe de précaution, cette décision est la seule qui vaille en ce domaine.

M. Myles évoquait la nécessité de tout mettre en œuvre pour prévenir le suicide dans le métro, et cela est tout à fait louable. Mais penser qu'il suffise de parler d'un problème sur la place publique pour contribuer à le régler n'a ici aucune pertinence, bien au contraire.

## La «preuve sociale»

Dans son passionnant *Influence et manipulation* (First Documents, [1990] 2004), Robert B. Cialdini rapporte avec beaucoup de détails les résultats des recherches de David Phillips, professeur à l'université de la Californie à San Diego. Découvrant ce qu'il nomme l'«effet Werther», celui-ci «a démontré qu'immédiatement après une histoire de suicide sensationnelle, le taux de suicide augmente très nettement dans les zones où la nouvelle a été largement diffusée». D'après ses calculs, dans les deux mois qui sui-

vent la relation de l'événement, le nombre de suicides augmente en moyenne de 58 cas!

Ces données sont extrêmement troublantes. Même s'il fallait tenir compte de la densité de la population et d'autres facteurs démographiques, un accroissement chez nous ne serait-ce que d'une dizaine de cas (et même, sur le plan moral, d'un seul) serait déjà beaucoup trop considérable.

Ce phénomène relève du processus d'influence que les psychologues sociaux nomment la «preuve sociale» et qui rend compte d'une foule de comportements et d'attitudes dans notre vie de tous les jours. Sans que nous en soyons conscients le moins du monde, ce processus est à l'œuvre au moment où le comportement des autres (et ce, d'autant plus qu'ils nous ressemblent par l'âge, la condition sociale et d'autres caractéristiques) nous sert de référence ou d'exemple. Comme le dit Cialdini, «nous jugeons qu'un comportement est plus approprié à une circonstance particulière si nous voyons d'autres personnes l'adopter».

Ce n'est pas différent dans le cas du suicide: s'il est montré ou rapporté, ne serait-ce qu'indirectement, ce comportement apparaîtra comme une «solution» ou un incitatif aux personnes qui vivent de graves difficultés ou de grandes souffrances. Si on peut affirmer que quelqu'un qui veut se suicider le fera selon toute probabilité et par n'importe quel moyen, il est néanmoins certain que, par une sorte de mimétisme, le fait de parler publiquement et à grande échelle de ces cas fera augmenter le nombre des personnes qui voudront s'enlever la vie. Et le passage à l'acte se fera dans des circonstances similaires à celles qui auront été observées chez le «modèle».

## L'intérêt de capter l'attention

De plus, pour ce qui est du métro, la possibilité d'affecter momentanément la vie de centaines de personnes est sans doute très attirant-

te pour ceux qui veulent capter l'attention. Ceci laisse supposer que le fait de dire, chaque fois que c'est le cas, que le service a été interrompu pourrait être également un puissant incitatif à utiliser le transport public pour autre chose que voyager d'un point à un autre.

On pourrait cependant croire, comme M. Myles semblait le suggérer, que ferait réfléchir le fait de diffuser l'information disant que la plupart des tentatives de suicide dans le métro ratent et causent des blessures pour toute la vie. Je crains cependant que ces renseignements n'auraient hélas aucun impact sur la décision d'employer ce moyen pour mettre fin à ses jours, le syndrome du «ça n'arrive qu'aux autres» jouant son rôle ici comme ailleurs.

Les médias ne sont pas neutres quand ils rapportent les faits divers; ils ne sont pas qu'un reflet informatif de la réalité sociale. Ils participent à bien des égards, pour le meilleur et pour le pire, aux événements qu'ils relatent. À cet égard, on s'interroge sur le nombre relativement élevé des assassins perpétrés par des hommes sur des membres de leur famille, gestes le plus souvent suivis de suicides. Comme ces événements sont racontés par les médias dès qu'ils se produisent, il y a fort à parier que leur nombre est fonction de cette publicité.

Sans compter que, loin de présenter une quelconque possibilité d'aide aux personnes en difficulté, la volonté de briser le «tabou» du métro ne fasse que mener à plus de sensationnalisme dans les journaux et sur nos écrans.

La très respectable intention de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour prévenir le suicide dans le métro ne saurait s'accompagner de l'intrusion des caméras sur les lieux de ces événements tragiques, même au nom du «droit à l'information». La seule solution qui s'offre aux médias, aussi paradoxale soit-elle, c'est de ne pas en parler. Jusqu'à preuve du contraire, respecter cette «prohibition» est un devoir d'humanité.

## IDÉES

Réforme de l'éducation:  
gare aux caricatures!ARTHUR MARSOLAIS  
Chercheur en éducation

**L**a réforme en cours de l'éducation s'applique depuis septembre en première année du secondaire. En même temps, de fortes polémiques s'élèvent. La polémique médiatique actuelle (*La Presse*, revues *Possibles*, *Relations*, *À bâbord* et *L'Agora*, entrevues d'*Indicatif* présent à la radio de Radio-Canada) accrédite une image de la réforme qui glisse vers la caricature. Les aspects périphériques passent au centre de l'attention.

Le cœur de la réforme, pour le secondaire, comprend essentiellement cinq éléments centraux:

- un recentrage sur les disciplines;
- la restauration d'un champ décent de cours optionnels en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire;
- l'adoption, comme critères de qualité des divers enseignements, de capacités génériques d'ordre intellectuel et social que les diverses matières, bien apprises, peuvent faire progresser;

- le choix de ne plus placer en parallèle dans divers mini-cours *ad hoc* les soucis de citoyenneté, de santé, d'environnement, de sexualité, de sociabilité et de recul face à la marée ludico-médiatique mais d'insérer dans les apprentissages disciplinaires eux-mêmes (éducation physique, histoire, langues, littérature, arts et sciences) ces visées de l'ordre d'une formation personnelle et sociale en annulant la vaste marginalisation héritée du début des années 80;

- le cinquième et dernier choix central et structurant concerne solidement le primaire et le secondaire. Il s'agit d'une prise en charge de la progression des élèves telle que tous avancent au fil des neuf



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

premières années d'études dans l'esprit d'une formation de base non sélective. Qu'ils avancent, donc, d'une façon qui n'exige pas de 20 à 25 % des jeunes de prendre 11 ans pour compléter leur 3<sup>e</sup> secondaire. Et, exactement dans la même logique, que la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> secondaire cessent de convenir essentiellement aux futurs cégépiens, que tous puissent y trouver leur profit, particulièrement grâce aux cours optionnels, y compris en se préparant à des formations non collégiales dans divers métiers.

**Résultante du nouveau cadre**

Que se passe-t-il de différent pour les élèves dans le nouveau cadre? Ils étudieront beaucoup plus d'histoire-géographie et plus de

français dans les écoles françaises. Ils recevront un peu plus d'éducation artistique. Au lieu de cours de sciences sans rapport séquentiel d'une année à la suivante, ils entreprendront dans une démarche d'initiation scientifique et technologique plus suivie et plus cohérente.

Ils ont enfin parmi eux un contingent substantiel de compagnons qui, dans l'ancien système, seraient encore au primaire dans la mesure où le mode de soutien pédagogique appelé par la réforme au primaire a ou aura commencé à faire sa marque.

Les choix structurants qui relèvent de la responsabilité d'un État sont naturellement complétés par des orientations pédagogiques qui ne détruisent pas la latitude professionnelle dont jouissent les ensei-

gnants. Dans ces orientations pédagogiques, la principale est la promotion d'une pédagogie différenciée et d'une prise en charge plus collective du soutien pédagogique dans le cadres de cycles pluriannuels.

La seconde porte sur l'insistance à pousser l'appropriation de la connaissance, au-delà de s'en souvenir, jusqu'à savoir l'appliquer, la mobiliser. C'est pourquoi les programmes d'études des diverses disciplines se formulent et se structurent autour de «compétences», c'est-à-dire de capacités à tirer parti de ses acquis dans des situations d'une certaine complexité: d'où aussi l'idée de faire jouer parfois une pédagogie de projets.

Sur, cet horizon, les auteurs des programmes d'études ont volontiers recourus à l'école de pensée construc-

tiviste en matière de conception de la connaissance. On peut recevoir cela comme un incitatif à mobiliser au maximum la dynamique intellectuelle des élèves. On peut aussi interpréter la chose comme une porte ouverte au scepticisme, au subjectivisme et à la dévalorisation du savoir, d'où des polémiques acerbes sur ce point particulier, à mon sens relativement périphérique.

Sommes-nous en train d'aller collectivement vers mieux, vers beaucoup mieux, avec la présente réforme, ou bien sommes-nous en train de laisser gâcher une situation convenable? Il est presque impossible d'en discuter vraiment si on argumente à partir de caricatures polémiques, en oubliant les traits structurants de la réforme. Exorcisons l'amnésie!

À propos  
de Pierre  
ElliottPIERRE  
VADEBONCŒUR  
Écrivain

Lettre à Louis Cornellier

**D**ans *Le Devoir* du 3 décembre, vous écriviez ce qui suit: «Non, je n'ai pas été invité à collaborer à Trudeau tel que nous l'avons connu, mais si j'avais pu le faire, ma contribution aurait été très courte: Trudeau? Hautain, méprisant et imbu de lui-même.»

Je l'ai connu comme condisciple et ami tout au long de mes études, depuis l'âge de dix ans jusqu'à 22 ans. Il était à peu près chaque année dans ma classe. Plus tard, je l'ai revu des quantités de fois. Je suis donc bien placé pour apporter un éclairage différent à son sujet.



Pierre Elliott Trudeau

La chose vous surprendra, mais il n'était certainement ni hautain, ni méprisant, ni imbu de lui-même. Songez que tout au long de nos huit ans de cours classique et nos trois années de droit, jamais nos camarades, à ma connaissance, ne l'ont regardé de travers. C'est un peu étonnant car alors, du dédain, de la suffisance, s'il avait été de ce caractère, premier de classe comme l'était généralement, cela l'aurait déteint à l'hostilité des élèves. Or ça n'a jamais été le cas. Cela doit bien vouloir dire quelque chose. Il était au contraire charmant, attentif, sans prétention, et les gens, tout naturellement, l'aimaient.

**Forcer la note**

Je vais vous étonner davantage. Trudeau, jadis, malgré son talent et ses succès scolaires, n'était pas tout à fait sûr de lui. Devant Jacques Ferron, par exemple, si ironique, il devait même éprouver quelques complexes.

En politique, il avait à faire des discours, mais ce n'était pas un tribun naturel et, le connaissant à fond, je devinais ceci très bien: il forçait un peu la note. À mon avis, il s'est adapté à sa situation de grand leader à cause de son habileté et encore une fois de son talent, mais non sans recourir à la faculté que je lui connaissais de gouverner avec précision ses actes, ses attitudes.

Je suis persuadé que c'est en forçant aussi la note, pour faire face, qu'il a fini par contracter, superficiellement d'abord, mais plus profondément ensuite, l'apparence et peut-être la réalité des défauts que vous lui imputez. La lutte politique, à laquelle son tempérament ne le destinait pas nécessairement, le poussait à mettre en avant, comme par défaut, un personnage particulièrement pugnace et, je crois, un peu voulu, plutôt contraire à une nature plus simple et authentique, la sienne.

Dès lors, certaines de ses idées et de ses manières se seraient modifiées. Cette pente l'a même conduit à tenir sur le Québec, deux ou trois fois en public, des propos odieux. Lui et quelques-uns de ses amis proches, un Jacques Hébert par exemple, le souverainisme québécois leur faisait facilement perdre la tête.

En politique, j'ai maintes fois exprimé ma vive opposition à son action et à sa pensée, mais cela est une autre histoire.

**Écrivez-nous!**

*Le Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## Point tournant à l'UdeM

SAMIR SAUL

Professeur d'histoire et premier vice-président du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal

**A** lors que se termine le conflit à l'Université de Montréal, il convient d'entamer la réflexion sur le sens des événements que vient de vivre l'institution.

C'était la première fois que les professeurs de l'UdeM faisaient la grève. Le caractère conciliant, amène, voire allergique à l'affrontement de notre corps professoral est proverbial. Le programme d'activités du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM) pour l'année 2005-06 ne contenait rien qui s'apparenterait de près ou de loin à une grève. De fait, le syndicat préparait les festivités pour célébrer son 30<sup>e</sup> anniversaire.

Début septembre, la question salariale, objet du litige qui a donné lieu à la grève, semblait être en phase de résolution. Depuis les compressions des années 80, les salaires à l'UdeM ont été à la traîne de ceux du G10 (groupe des dix universités de recherche canadiennes, auquel appartient l'UdeM). En 2004-05, le SGPUM et l'administration parrainaient une étude indépendante qui fournissait les chiffres. La négociation pour le rattrapage s'annonçait comme une affaire de routine puisqu'il suffisait de se référer au rapport accepté par les deux parties le 6 septembre.

Il n'en a rien été. L'administration a déposé des propositions si éloignées des conclusions du rapport qu'il a d'abord fallu se convaincre de leur authenticité. Ignorant l'objectif de l'atteinte de la parité avec la moyenne du G10, elles élargissaient l'écart existant. Déjà dans la cave salariale du G10, les professeurs de l'UdeM s'enfonceraient davantage. Drôle de rattrapage.

Pas différents des autres, les professeurs ne goûtent pas qu'on leur rie au nez. C'est peu dire que

la négociation était mal engagée: une ambiance délétère s'est installée dès le début. Tout se passait comme si l'administration se prenait pour un souverain qui octroyait ceci ou retirait cela selon son bon vouloir, pas comme un interlocuteur à la recherche d'un terrain d'entente. Fouler aux pieds un rapport accepté la veille, faire des offres salariales frisant l'injure et privilégier l'unilatéralisme au lieu de négocier étaient presque conçus pour semer l'émoi au sein du corps professoral. Loin d'enjoliver les offres, des communiqués hyperboliques, dissimulateurs et insistants jetaient l'huile de la désinformation sur le feu.

Les professeurs rappelaient que les subventions qu'ils obtenaient pour leurs recherches plaçaient l'UdeM au deuxième rang au Canada, réalisation dont l'administration était prompte à s'enorgueillir. Ils notaient que l'UdeM était au deuxième rang du G10 pour le ratio étudiants-professeurs. Le contraste avec leur dixième rang salarial était frappant.

**Le contexte**

Si la conjoncture aiguës les tensions entre professeurs et gestionnaires, celles-ci étaient déjà latentes. L'esprit hiérarchique et autoritaire, la transformation subreptice du corps professoral en subordonné de l'administration et sa marginalisation dans les instances décisionnelles viciaient l'atmosphère.

À la dérive dans le mode de fonctionnement s'ajoutait celle de l'orientation de l'université. Le primat acquis par la quête de financement la soumettait au marché, aux bailleurs de fonds privés et à des exigences s'éloignant de la mission universitaire. Le sentiment d'aliénation par rapport au modèle d'institution vers lequel se dirigeait l'UdeM creusait une fosse entre professeurs et administrateurs. La position de ces derniers au sujet du rattrapage salarial reflétait leur perception de l'université, leurs priorités et la valeur qu'ils accordaient à la

fonction de professeur. Elle a fait monter à la surface tous les mécontentements.

**Une grève pour le renouveau?**

Le dialogue de sourds et l'impasse conduisaient au recours aux moyens de pression. Peu portés vers les rapports de force, très attachés à leur travail, à leurs étudiants et à une institution dont ils sont le pilier et le moteur, les professeurs d'université ne font pas la grève de gaieté de cœur. L'attitude de l'administration les a fait franchir le pas.

Pendant la grève, les professeurs découvraient une solidarité trop souvent absente de leur vie quotidienne. Les piquets de grève devenaient des lieux de convivialité et de fraternisation. La convergence des piqueteurs sous la tour de l'université et les manifestations avaient un effet rassembleur certain. Les repas du midi se doublaient de forums publics de discussion. L'individualisme qui imprègne la fonction professorale cédait le pas à l'esprit collectif.

La conscience d'avoir des intérêts communs, de vouloir occuper la place qui leur revient dans l'institution et de concorder sur la nécessité de ramener l'université à sa mission première, tel est le thème à trois volets qui a rapproché les professeurs.

La grève aura été un point marquant dans l'histoire de l'UdeM. Il est peu probable que l'université demeure la même. Les façons de penser et de faire sont mûres pour du changement. Une configuration originale et un souffle nouveau sont nés de l'affirmation de soi du corps professoral. L'administration aura-t-elle la sagesse d'en prendre acte et de rompre avec des pratiques obsolètes? Comprendra-t-elle que cette impulsion nouvelle est essentielle à l'essor de l'UdeM?

Les dossiers à traiter sont nombreux. L'avenir dira s'ils seront abordés dans un état d'esprit qui tiendra compte des événements de l'automne 2005 ou comme si rien de significatif ne s'était passé.

Gagne-petit  
et professeurs  
de l'Université  
de MontréalCHRISTIANE DUPONT  
Montréal

**M**esdames et messieurs les professeurs,

Bien qu'il ne serve vraisemblablement plus à rien d'épiloguer sur le conflit qui vous oppose, professeurs titulaires, à l'Université de Montréal (mon alma mater), ce conflit étant maintenant chose du passé, j'aimerais faire réfléchir quelques-uns d'entre vous à l'approche de cette saison qu'on dit festive.

J'ai un conjoint qui va (peut-être, lui a-t-on dit) perdre son emploi (au privé, rien n'est garanti) au retour des Fêtes; le couperet tombera le 13 janvier. Nous avons quatre enfants à faire vivre et mon salaire suffit difficilement à une personne seule. Par ailleurs, nous sommes loin d'être les seuls dans cette situation si vous lisez l'actualité.

J'ai un fils qui a sérieusement hypothéqué son trimestre d'études supérieures en droit après avoir fait le choix conscient d'aller étudier ce cycle à l'UdeM.

Au sein même de votre établissement, des chargés de cours qui font parfois le même travail que vous ont un salaire plus qu'inférieur au vôtre.

Vous gagnez des émoluments supérieurs à ceux de beaucoup de Québécois (travailleurs précaires, pigistes et tutti quanti). Et nombreux sont ceux qui, parmi eux, ont aussi complété des études universitaires, jeunes ou vieux.

**Boulots mal rémunérés**

Dites-moi, avez-vous déjà travaillé avec des gagne-petit?

Après avoir gagné d'excellents salaires, je me suis retrouvée il y a quelques années — en panne de

carrière — dans cette situation. J'ai connu ces travailleurs de l'ombre; j'en étais une moi-même. Ces gens ont du cœur... du cœur au ventre, mais pas d'argent. Ils doivent souvent cumuler deux et même trois emplois pour joindre les deux bouts. Ils ne se plaignent pas souvent. Ils ont peur de perdre leur emploi, si mal rémunéré. Ils ne sont — malheureusement — pas syndiqués.

Ils ont aussi des familles à faire vivre, mais eux-mêmes ne vivent pas: ils survivent. Et ils sont nombreux au Québec: un voisin, peut-être? Un membre de votre famille? Votre fils qui n'a qu'un secondaire 5? Nous sommes loin ici des fourchettes salariales de 104 000 \$ et plus que certains d'entre vous ont atteintes, mesdames et messieurs les professeurs.

Certes, vous avez du mérite d'avoir accompli toutes ses études et d'être nés intelligents, ce qui n'est pas donné à tous. Mais tous reçoivent en partage à la naissance, outre des dons, des qualités et des défauts: la générosité et l'égoïsme en sont. On peut pratiquer l'un... ou l'autre.

Travailler dans ces milieux de gagne-petit — et j'en suis presque sortie aujourd'hui —, ce n'est pas du bonbon et c'est souvent à pleurer, pour soi-même et pour les autres. Peut-être auriez-vous intérêt, mesdames et messieurs, à troquer votre habit de prof pour un temps et à faire l'expérience de ces petits emplois mal payés: allez de par ce vaste monde, sortez de votre bulle. Faites l'expérience de l'humilité et des fins de mois difficiles. Je vous le garantis: on en sort grandi.

Mon retraité de père a été professeur d'université; un membre de ma famille ainsi qu'une amie en sont aussi. Peu m'importe: il fallait que je vous livre ce que ce conflit m'a inspiré en ces temps difficiles.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

**LA RÉDACTION** Journalistes à l'Information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation), Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendre Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Manger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communis Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (selecteurs), Renée Léo Guilmet et Serge Paquin (selecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle: Michel Bélair (théâtre et culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'Information économique: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraire); à l'Information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'Information politique: Hélène Buzoni, Marion Cornellier et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Mariève Havelin, Alexandre Sidielski (commun); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Dorosée, Serge Lagarde (Québec), Rachel Rocher (Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Duroseau (Ottawa); LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Jean-François Bosse, Marlène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruellan, Nadia Sebti, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Theriault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanitz, InforMATIC: INFORMATIC: Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Theriault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard; L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoz, Ghislaine Lafleur, Claudette Bellevue (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## TAXES

SUITE DE LA PAGE 1

des Montréalais bénéficieront de baisses, 31 % d'entre eux verront leur compte de taxes haussé de moins de 2,5 % et plus du tiers subiront des augmentations variant entre 2,5 et 5 %.

Pour le secteur résidentiel, le taux de taxes dans les arrondissements de l'ex-Montréal passe de 1,64 \$ à 1,56 \$ par 100 dollars d'évaluation. Compte tenu de l'augmentation de la valeur des propriétés de 29 %, selon le rôle d'évaluation de 2003 (étalé sur trois ans), les contribuables de l'ex-Montréal verront leur compte de taxes augmenter en moyenne de 4,7 % l'an prochain. Pour ceux du Plateau-Mont-Royal, par exemple, où la valeur des maisons avait bondi de 36 %, le compte de taxes grimpera en moyenne de 7 %. Dans Outremont, le taux de taxes passe de 1,39 \$ à 1,32 \$ par 100 dollars d'évaluation, ce qui devrait faire augmenter le fardeau fiscal des contribuables de 6 % en moyenne.

L'administration Tremblay-Zampino attribue la hausse globale de l'impôt foncier à des « dépenses exceptionnelles ». Comme prévu, la surtaxe pour l'eau passera en 2006 de 1,6 ¢ à 2,7 ¢ par 100 dollars d'évaluation, faisant grimper la contribution des Montréalais au Fonds de l'eau à 65 millions.

À cela s'ajoute la surtaxe de 0,8 ¢ par 100 dollars d'évaluation qui rapportera 40 millions l'an prochain et qui permettra de financer des travaux majeurs de voirie. Annoncée vendredi dernier, cette mesure fait partie des engagements électoraux de l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM). Gérald Tremblay avait pourtant promis que le compte de taxes des citoyens n'en souffrirait pas et, hier, il a dû se défendre d'avoir manqué à sa parole. Le maire a rejeté le blâme sur les administrations précédentes qui avaient négligé les infrastructures souterraines et roulières en plus d'avoir réduit les contributions de la Ville aux régimes de retraite. « Les citoyens nous ont dit de façon très claire qu'ils voulaient une ville sécuritaire [...] et ils nous ont demandé de régler les problèmes des nids-de-poule et du réseau souterrain, a expliqué le maire Tremblay. On a fait un choix responsable. »

Précisons que cinq arrondissements ont pris l'initiative d'imposer une taxe locale, comme le leur permet la charte de la Ville. Il s'agit des arrondissements de Lachine, de Saint-Léonard, de Pierrefonds-Roxboro, de Montréal-Nord et de Verdun.

Montréal consacrera 10 millions de plus pour l'embauche de 133 nouveaux policiers qui auront pour tâche de faire respecter le code de sécurité routière. Elle accordera 10 millions de dollars supplémentaires à la Société de transport de Montréal (STM), ce qui portera sa contribution en 2006 à 278 millions. Mais cette aide additionnelle ne permettra pas à la STM d'éponger son manque à gagner évalué à 30 millions pour 2006 et laisse présager des hausses de ses tarifs pour le 1<sup>er</sup> janvier. La STM doit dévoiler son budget la semaine prochaine, mais les solutions qui s'offrent à elle pour se sortir de son carcan financier sont fort limitées, d'autant plus que le gouvernement du Québec a reporté de plusieurs mois la présentation du cadre financier qu'il avait promis aux sociétés de transports afin de leur permettre un accès à de nouvelles sources de financement.

Par ailleurs, pour financer le programme de propriété, qui constituait la priorité de l'UCIM en campagne électorale, l'administration Tremblay-Zampino ira chercher des revenus supplémentaires de 10 millions de dollars qui proviendront de la hausse des tarifs des parcomètres situés sur le territoire de l'ex-Montréal. Ces tarifs passeront, selon le cas, de 50 à 75 ¢, de 1 \$ à 1,50 \$ et de 1,50 \$ à 2 \$. « Les tarifs n'ont pas été majorés depuis 1995. On considère que l'effort additionnel consenti est minime », a fait valoir le président du comité exécutif, Frank Zampino. Le maire Tremblay a indiqué qu'il s'agissait du seul moyen mis à la disposition de la Ville pour aller chercher une contribution des automobilistes qui utilisent les infrastructures de la métropole, estimant que les Montréalais faisaient déjà « des efforts additionnels » pour le Fonds de l'eau et les infrastructures routières.

Avec cette mesure, l'administration coupe l'herbe sous le pied des élus de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, qui avaient résolu récemment d'augmenter à 2 \$ les tarifs des parcomètres de ce secteur dans l'espoir de bénéficier de revenus supplémentaires de 4,9 millions de dollars pour l'arrondissement.

L'une des particularités du budget cette année, c'est que l'ensemble des Montréalais, tout comme les contribuables des 15 villes défusionnées de l'île, devront verser une taxe destinée aux services d'agglomération comme la police, le transport collectif, les infrastructures d'alimentation en eau et la sécurité incendie. Plus de la moitié du budget sera consacrée à ces services, soit un peu plus de deux milliards de dollars, alors que près de 1,9 milliard de dollars, soit 48 % du budget, ira aux services locaux.

Le budget d'agglomération préparé par la Ville de Montréal devra toutefois recevoir l'aval des membres du nouveau conseil d'agglomération constitué des 16 municipalités de l'île, soit Montréal et les 15 villes défusionnées, et ces dernières pourraient recourir à leur droit d'opposition pour bloquer l'adoption et forcer la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, à trancher. Mais encore faudra-t-il que le gouvernement adopte les décrets d'agglomération, ce qui sera fait au plus tard le 14 décembre prochain, a indiqué hier Jonathan Trudeau, l'attaché de presse de la ministre Normandeau.

Les contribuables des 15 municipalités à reconstituer devront attendre que les conseils municipaux adoptent leurs budgets respectifs avant de savoir à quoi ressemblera leur compte de taxes. Précisons qu'en 2006, ils recevront deux comptes de taxes, l'un pour les services locaux de leur municipalité et un second pour les services d'agglomération.

Le chef de l'opposition, Pierre Bourque, s'est offensé de constater que les dépenses de la Ville avaient bondi de 184 millions, soit une hausse de près de 5 %, et que le conseil municipal perdait de nombreux pouvoirs au profit des arrondissements et de l'agglomération, ce qui mettait en péril sa « souveraineté ». M. Bourque estime que le budget présenté par l'administration hier est incomplet et il a qualifié de « budget préliminaire ».

Le budget de la Ville devrait être soumis au vote des élus montréalais lors d'une séance du conseil municipal qui aura lieu le 16 décembre prochain.

Le Devoir

## CLIMAT

SUITE DE LA PAGE 1

marge du protocole de Kyoto tant que l'administration Bush contrôlera la Maison-Blanche.

En conférence de presse, M. Dimas a ajouté, à propos des États-Unis, qu'il est « important de les ré-engager dans un processus de discussion à long terme », ce qui explique les ouvertures faites par l'Union européenne, le Canada et la direction onusienne depuis le début de la rencontre internationale.

Depuis une semaine, l'Europe a ouvert une grande porte aux Américains — en dépit des craintes répétées des écologistes — avec sa proposition d'amorcer en marge du protocole de Kyoto des « discussions » sur les solutions à long terme au problème des changements climatiques. Mais les États-Unis boudent cette possibilité de rapprochement parce que des « discussions », disent-ils, équivalent à des négociations et que le président Bush ne veut rien savoir de quel engagement que ce soit pour l'avenir. Même si le nom de ce forum, éventuellement placé sous l'autorité de la convention de Rio sur le climat plutôt que sous le protocole de Kyoto, reprend presque mot à mot les termes de la déclaration de Glenageles, les États-Unis voient dans cette « deuxième voie » la possibilité de futurs engagements, ce qu'ils estiment contraire à leur politique de strictes mesures volontaires, sans écheancier ni objectifs précis.

C'est avec cette toile de fond en tête que le premier ministre Paul Martin a prononcé hier un discours qui lui a valu une ovation, discours dans lequel il a stigmatisé à mots à peine couverts le manque de solidarité des États-Unis dans la bataille du climat.

« Les changements climatiques », a déclaré Paul Martin devant une plénière de 2000 personnes qui réunissait plus d'une centaine de ministériels, « présentent un défi mondial qui exige à son tour une réponse mondiale. Et pourtant, certains pays sont récalcitrants. Certaines voix tentent de minimiser l'urgence de la situation ou rejettent les connaissances scientifiques. D'autres indiquent sciemment, par leurs discours ou leur indifférence, que ce n'est pas leur problème et qu'ils n'ont pas à le résoudre. Eh bien, c'est notre problème, et nous devons le affronter ensemble. »

« Le temps de la complaisance est révolu », a poursuivi le premier ministre avec une fermeté qui en a surpris plusieurs. « Fini le temps de prétendre qu'une nation peut s'autosuffire et s'isoler de la communauté internationale. Il n'y a qu'une seule planète Terre et nous la partageons. On ne peut fuir sur aucune île, dans aucune ville ou dans aucun pays, peu importe sa prospérité. On ne peut pas fuir les conséquences de l'inaction. »

Paul Martin a aussi opposé le manque de leadership et l'absence d'action concertée qui caractérisent l'attitude de certains pays. Il les a invités à changer d'attitude en disant qu'il faut « laisser la voix de notre conscience mondiale s'exprimer ». Il s'en est pris aussi à la société de consommation actuelle, soutenant que « nos écono-

mies, voire nos sociétés, ne peuvent pas soutenir ce rythme de consommation ». Le président Bush avait justifié le refus de ratifier Kyoto en disant que les règles du protocole menaçaient le mode de vie américain.

Le premier ministre Martin a même reconnu que le dossier du Canada n'est pas reluisant avec ses émissions de gaz à effet de serre (GES) à la hausse, un des pires scores en Occident avec une augmentation de 24 % au-dessus du niveau de 1990. Cependant, a-t-il dit, le Canada respectera scrupuleusement ses engagements, qui l'obligeront à ramener ses émissions, par des réductions ou des achats de crédits, à 6 % sous la barre de 1990.

Il a aussi soutenu que, d'un strict point de vue économique, les combustibles fossiles sont devenus « trop dispendieux » pour qu'on les gaspille ou qu'on ne commence pas immédiatement à se tourner vers des énergies renouvelables plus propres.

En après-midi, la sous-secrétaire d'État américaine à la Démocratie et aux Affaires globales, Paula Dobriansky, devait répliquer en répétant ce que disent depuis deux semaines tous les porte-parole des États-Unis: ce pays en fait beaucoup et bien plus que les autres dans bien des domaines. Il a réduit « l'intensité » de ses émissions de GES, ce qui explique que celles-ci augmentent en termes absolus mais cependant moins vite que la production réalisée grâce aux combustibles fossiles. Les Américains font aussi le pari que la technologie va tout régler, ce que les écologistes et plusieurs délégations qualifient d'« angélisme » ou de « pensée magique ».

« Nous avons toujours fait partie des pays actifs dans ce dossier », a plaidé Paula Dobriansky, qui a même englobé dans son portrait positif les politiques élaborées par des États et des villes des États-Unis pour réduire leurs émissions en réaction à l'inaction de la Maison-Blanche. Elle y voit une affirmation de la « diversité » et de la liberté d'action propre aux Américains.

Steve Sawyer, chef de la délégation de Greenpeace, se disait hier peu surpris de voir les États-Unis boudier cette vague « deuxième voie » que leur proposent l'Europe et le Canada car, a-t-il dit, ce refus est l'expression idéologique du « fondamentalisme fanatique » de la Maison-Blanche à l'endroit de toute forme de multilatéralisme et de solidarité internationale sous les auspices des Nations unies, voire de compassion envers les pays menacés par le climat. L'intransigence américaine convainc davantage M. Sawyer de la pertinence de la position adoptée par les forces environnementales regroupées dans le Réseau Action Climat. Ce réseau international estime que rien n'évoluera vraiment en marge du protocole de Kyoto. Et les Américains, a-t-il dit, viennent de faire la preuve, s'il en fallait une, que la communauté internationale ne doit plus les attendre pour s'attaquer au problème, quitte à les isoler.

Le Devoir

## KURDISTAN

SUITE DE LA PAGE 1

des pouvoirs partagés, comme la gestion des ressources pétrolières, la Constitution garantit aux régions toutes les compétences qui ne sont pas définies. Les régions kurdes obtiennent de plus le droit d'agir à l'étranger dans les domaines qui sont les leurs. Un article permet à chacune des entités sunnite, chiite et kurde d'agir à sa guise si Bagdad enfreint les règles constitutionnelles. C'est l'antithèse de la Constitution canadienne, dit M. Poupard.

« Notre constitution ne parle pas d'identité commune, elle vise au contraire à nous en préserver », explique Khaled Salih, membre de l'équipe kurde qui était chargée des négociations. « Les Kurdes, les sunnites et les chiites ont intérêt à vivre ensemble, mais sans penser créer un jour une seule nation. »

L'hôtel international d'Erbil arbore les drapeaux américain, canadien, britannique, coréen et kurde mais aucun drapeau irakien. « Il n'y en aura pas tant que l'Irak ne s'en sera pas donné un nouveau. L'actuel nous rappelle trop de mauvais souvenirs », me confie un responsable gouvernemental.

Un signe ne trompe pas. Sitôt la Constitution adoptée, le président kurde Massoud Barzani a été reçu tour à tour par George W. Bush, Tony Blair et le pape. « Nous sommes des pragmatiques », dit Khaled Salih. « Il n'est pas question pour nous de suivre la voie palestinienne. Si les sunnites jouent le jeu, nous le jouerons aussi. Mais s'ils s'entêtent à vouloir diriger seuls l'Irak, nous irons notre chemin. La communauté internationale devra alors constater que nous aurons tout essayé. »

Outre la guérilla en cours dans les régions sunnites, plusieurs embûches se dressent sur le chemin de l'unité. D'abord, la population kurde est largement gagnée à l'idée de l'indépendance. N'importe quel référendum donnerait ici environ 90 % en faveur du oui. Il faudra ensuite résoudre le problème explosif de Kirkouk, la grande ville du sud riche en pétrole, dont Saddam Hussein avait tout fait pour expulser les Kurdes majoritaires. La Constitution prévoit le retour des populations chassées par Saddam et un référendum sur le rattachement au Kurdistan avant la fin de 2007. Mais Bagdad tarde à agir, de peur de mettre le feu aux poudres. Selon Khaled Salih, l'Irak ne pourra pas se reconstruire sans une présence militaire américaine qui pourrait durer une dizaine d'années.

Vue d'Occident, la démocratie dont parlent les dirigeants kurdes semble encore bien formelle. Les élections ont beau se tenir à dates régulières depuis 12 ans, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani contrôle le nord du pays alors que l'Union patriotique du Kurdistan (PUK) de Jalal Talabani contrôle le sud. C'est un peu comme si, à leur époque, René Lévesque et Pierre Trudeau s'étaient partagé le Québec. Même les compagnies de téléphonie cellulaire ne communiquent pas entre elles. Les partis se sont réconciliés depuis 1998, mais les votes au Parlement demeurent souvent formels. Dans le parlement kurde, un immeuble gris de type soviétique, les photos du père de l'actuel président sont partout (en 1946, Mustafa Barzani a brièvement dirigé la république kurde du Mahabad au Kurdistan iranien). Il n'est pas certain que la démocratie kurde passerait le test de l'alternance.

En septembre, à Kalar, une manifestation a dégénéré dans la violence. Les manifestants, qui ont mis le feu à des bâtiments gouvernementaux, réclamaient un meilleur approvisionnement en eau et en électricité. Une trentaine de personnes ont été blessées. La semaine suivante, une manifestation semblable s'est déroulée pacifiquement à Sulaymaniya. De tels événements sont totalement nouveaux pour la jeune administration kurde.

Le Kurdistan possède un début de presse libre, dit l'ancien journaliste Aso Hasan. Même si, reconnaît-il, toute critique « personnelle » de Massoud Barzani est encore inconcevable. Les journaux pullulent, mais les deux seuls quotidiens du pays appartiennent au PDK et au PUK. La télévision se contente en général de suivre servilement le bienheureux président. Aso Hasan croit qu'il faudra plusieurs dizaines d'années avant que la société kurde ne soit plus organisée autour des clans Barzani et Talabani, qui contrôlent l'économie et la politique. Malgré tout, dit-il, « il y a plus de liberté ici qu'ailleurs au Moyen-Orient ».

Pour la ministre des Municipalités, Nasreen Barwari, la démocratie kurde n'est pas un vain mot. « Cette démocratie ne vient pas des Américains, dit-elle. C'est notre culture kurde qui nous y prépare. L'expérience que nous avons de l'oppression nous fait apprécier la liberté. Les Kurdes sunnites, chiites et chrétiens coexistent depuis longtemps. » La ministre craint cependant que le nouveau gouvernement qui sera élu le 15 décembre ne modifie la Constitution pour y ajouter de nouvelles références à la religion au détriment des droits des femmes. Il aura quatre mois pour le faire.

Il n'est pas sûr que le fédéralisme irakien puisse calmer encore longtemps l'impatience des indépendantistes. « Nous sommes en train de perdre beaucoup de temps », dit le député kurde Khro Zad. « En restant dans l'Irak, nous risquons de sombrer dans le chaos nous aussi. Notre président a été reçu à la Maison-Blanche, nous devons prendre nos responsabilités. Comment une minorité comme les Kurdes pourra-t-elle démocratiser ce pays? »

L'indépendance du Kurdistan n'est pas inévitable, mais elle demeure « une possibilité réelle », avoue le ministre de la Culture, Sami Shores. De nombreux Kurdes considèrent la Constitution actuelle comme une simple transition. Cette période pourrait tout de même durer quelques années, peut-être plus. Maintenant que deux Kurdes sont présidents de l'Irak (Jalal Talabani) et du Kurdistan (Massoud Barzani), peut-être les Kurdes se prendront-ils au jeu du fédéralisme.

Le choix de Safir Ali est fait depuis longtemps. L'ancien propriétaire de pizzeria à Hamilton veut l'indépendance, même s'il est prêt à attendre le moment propice. « Finalement, dit-il, ici, c'est un peu comme au Québec! »

Correspondant du Devoir à Paris

Christian Rioux s'est rendu au Kurdistan à l'invitation de l'Institut kurde de Paris, dans le cadre d'une conférence internationale sur la démocratisation du Moyen-Orient.

Demain: sur la piste de Saddam

## Gain capital pour les pays en développement

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les pays en développement ont remporté une importante victoire hier à la conférence de Montréal, alors que se dessinait, en coulisses, un accord pour élargir sensiblement la portée du « mécanisme de développement propre », ou MDP, un outil désormais réglé par le protocole de Kyoto depuis l'adoption des accords de Marrakech. Ce mécanisme permet à des pays ou des entreprises et institutions de pays développés qui font partie des 36 avertisés à des réductions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2012 de financer des projets à moindres coûts dans des pays en développement plutôt que chez eux, pour obtenir les crédits d'émissions dont ils ont besoin. Jusqu'ici, ces projets devaient venir des promoteurs désireux d'obtenir des crédits et ils devaient être approuvés, tout comme les réductions de GES donnant droit à des crédits, par l'instance onusienne responsable de la gestion du MDP.

Mais les discussions des derniers jours, solidement appuyées par le G77 formé par les pays en développement et la Chine, ont permis à ces pays d'obtenir un amendement qui leur donnera la possibilité de préparer eux-mêmes des projets qui cadrent avec leurs priorités de développement et d'en obtenir des crédits, qui seront alors mis aux enchères sur la scène internationale auprès de ceux qui en ont besoin pour atteindre leurs objectifs de réduction.

Selon la formule négociée à l'item 4 de l'agenda du MDP, un pays africain pourrait, par exemple, décider d'électrifier un important immeuble à logements avec des cellules photovoltaïques pour ne pas ajouter aux émissions de la centrale thermique au charbon à côté. Les tonnes de GES évitées pourraient être reconnues par le secrétariat du MDP et être offertes à des promoteurs occidentaux au prix du marché des droits d'émissions.

Jusqu'ici, les examinateurs du MDP ont approuvé une cinquantaine de projets et plus de 400 sont en attente d'évaluation, ce que les bailleurs de fonds occidentaux trouvent beaucoup trop long. Il est question, à la Conférence internationale de Montréal sur le climat, de doter le MDP d'un budget d'une dizaine de millions afin que les examens de projets puissent être plus rapides et que les évaluations donnent lieu à de véritables réductions d'émissions. De leur côté, les pays en développement se plaignent depuis des années que les projets concrets se font attendre, ce que l'amendement à la réglementation du MDP réglera en partie en leur transférant une bonne part du pouvoir d'initiative. Pour plusieurs pays en voie de développement, cette question figurait en tête des priorités à leur arrivée à Montréal.

Le Devoir

## ÉGYPTE

SUITE DE LA PAGE 1

Hosni Moubarak, le Parti national démocrate (PND), un rouage du pouvoir depuis 25 ans, est assuré de garder la haute main sur l'Assemblée. Parmi d'innombrables cas de violences rapportés par des journalistes et des ONG, c'est dans le port de Damiette, au nord du delta du Nil, qu'a eu lieu le plus grave incident du second tour de l'ultime journée électorale. Deux Égyptiens ont été tués par balles, a indiqué l'hôpital de la ville. Selon les Frères musulmans et l'OEEDH, il s'agit de sympathisants islamistes victimes de tirs policiers. Le ministère de l'Intérieur n'a confirmé qu'un mort, l'attribuant à une fusillade entre partisans de candidats rivaux de ce port situé à 200 kilomètres au nord du Caire.

Un autre Égyptien est décédé d'un arrêt cardiaque devant un bureau de vote après avoir inhalé des gaz lacrymogènes, à Tellin, dans le gouvernorat de Charkiya, dans le delta du Nil. Dans nombre de localités, des heurts ont éclaté mettant aux prises électeurs frustrés, souvent islamistes, aux forces de l'ordre. « La police nous attaque encore, ils ne veulent pas que nous votions, comme la semaine dernière », a déclaré Abdelsattar al-Mallah, le visage en sang après une charge policière.

Plusieurs centres de vote étaient bouclés par la police dans les localités de Quelline, Qouna et al-Manchiya, al-Kebiran, dans le delta, ou encore à el-Arich, au nord du Sinaï. Ayant déjà gagné 76 sièges, les Frères musulmans, interdits mais tolérés, visaient le seul symbolique des 100 députés avec pour slogan de campagne « L'islam est la solution ». Jamais depuis sa création, en 1928, la confrérie islamiste n'aura eu une telle force parlementaire, avec déjà cinq fois plus de députés que dans l'Assemblée sortante.

Le PND a remporté 223 sièges jusqu'à hier, y compris le ralliement d'indépendants. Il est sûr de gagner encore au moins 84 sièges, lui faisant ainsi dépasser au total la majorité des deux tiers nécessaire pour verrouiller l'Assemblée. Sur les 454 sièges de l'Assemblée, 444 sont soumis au vote des 36 millions d'électeurs, les dix restants étant attribués par le président Moubarak. Le taux de participation moyen depuis le début du scrutin est de 25 %.

Après la surprise du premier tour de scrutin, des violences ont émaillé chacune des phases suivantes. Le pouvoir a imputé ces incidents aux Frères musulmans, qui ont pour leur part rejeté la responsabilité sur les autorités. Des organisations de défense des droits de l'homme ont accusé le pouvoir en place de fraudes massives durant ce mois d'élections, avec limitation de l'accès aux bureaux de vote, achats de voix et bourrage d'urnes.

Les États-Unis ont haussé le ton mardi, exprimant leurs sérieuses préoccupations et soulignant que ce scrutin envoyait un « mauvais signal » en ce qui a trait à l'engagement démocratique du Caire.

Le courant non islamiste sort laminé de ces législatives avec seulement 11 élus, victime de sa division alors qu'il avait formé en octobre un front uni avec les libéraux du néo-Wafd, marxistes du Tagammou ou nassériens. Quatre femmes ont été élues, soit moins de 0,1 % des sièges attribués, et un seul copte (0,2 %) alors que la minorité chrétienne représente, en estimation moyenne, environ 8 % des 72 millions d'Égyptiens.

Agence France-Presse et Reuters

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

à 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition

d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publiée du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal.

L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333

Par télécopieur 514-985-3360

Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399

Par télécopieur 514-985-3390

Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344

Par télécopieur 514-985-3340

Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322

Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355

du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30

Par télécopieur 514-985-5967

Par courrier abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346

Par télécopieur 514-985-3390